Rapport de diagnostic

Institut national de recherches archéologiques préventives

Bretagne, Morbihan, Locmaria, Les Landes douces

Locmaria, Les Landes douces

Sous la direction de

Claire Baillieu

Inrap Grand Ouest,
Janvier 2023

Inrap
Institut national de recherches archéologiques préventives

Bretagne, Morbihan, Locmaria, Les Landes douces

Locmaria, Les Landes douces

sous la direction de
Claire Baillieu

par
Claire Baillieu

avec la collaboration de
Stéphane Blanchet
Sandra Sicard
Hélène Signac
Antoine Le Petit
Hervé Morzadec
Lucien De Lemos
Agnès Chéroux

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

Janvier 2023

Rapport de diagnostic

Code Inrap D144492
Opération archéologique 056213
Arrêté de prescription SRA 2022-183
Entité archéologique -
Code INSEE 56114

Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage…) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports par le SRA Bretagne a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

1 - les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective.

2 - toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport).

3 - la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :
DRAC Bretagne : http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne
Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique
Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

I. Données administratives, techniques et scientifiques

8 **Fiche signalétique**

9 **Mots-clefs des thésaurus**

10 **Intervenants**

12 **Notice scientifique**

12 **État du site**

13 **Localisation de l'opération**

14 **Arrêté de prescription avec extrait cadastral**

21 **Projet scientifique d'intervention**

24 **Arrêté de désignation**

II. Résultats

29 **1. Présentation de l'opération**
29 **1.1. Objectifs de l'intervention**
29 **1.2. Cadre géographique, topographique et géologique**
31 **1.3. Contexte archéologique environnant**
33 **1.4. Méthodologie et moyens mis en œuvre.**

35 **2. Présentation des données archéologiques**
35 **2.1. Un tumulus daté de l'âge du Bronze ancien**
35 2.1.1. Description.
40 2.1.2. Synthèse et discussion
41 **2.2. Les traces du paysage récent**
42 **2.3. Étude du mobilier (d'après les informations fournies par Stéphane Blanchet et Sandra Sicard)**

44 **3. Conclusion**

45 **Bibliographie**

46 **Annexe 1. Datation radiocarbone**

52 **Table des illustrations**

III. Inventaires techniques

54 **Inventaire des faits archéologiques**

54 **Inventaire du mobilier archéologique**

55 **Inventaire des documents photographiques**

I. Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation
Région
Bretagne

Département
Morbihan (56)

Commune
Locmaria

Adresse ou lieu-dit
Les Landes douces

Codes
Code INSEE
56114

Numéro d'opération archéologique
056213

Numéro de l'entité archéologique
-

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence
Lambert 93
x : 237 997
y : 6 706 544

IGN 69
z : 59 m NGF

Références cadastrales
Commune
Locmaria

Année
2022

Section(s)
ZV

Parcelle(s)
56

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement
-

Propriétaire du terrain
Madame Fanny BOURGETEAU
résidence des Acadiens -appart 2
56360 LOCMARIA

Références de l'opération
Numéro de l'arrêté de prescription
2022-183
en date du 31 mai 2022

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable
2022-276
en date du 6 septembre 2022

Numéro du projet Inrap
D144492

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement
Madame Fanny BOURGETEAU
résidence des Acadiens -appart 2
56360 LOCMARIA

Nature de l'aménagement
Construction d'un hangar agricole

Opérateur d'archéologie
INRAP Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération et organisme de rattachement
Claire Baillieu

INRAP Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain
Du 10/10/2022 au 13/10/2022

Surface du projet d'aménagement
17 000 m²

Surface soumise à prescription :
17 000 m²

Surface ouverte
1 694 m²

fouillée par rapport au projet
10%

Profondeur de tranchées (hors sondages profonds et fouille des structures)
Tumulus conservé sur 70 cm d'élévation
Structures fossoyées : entre 0,2 et 0,5 m de profondeur

Mots-clefs des thésaurus

Chronologie

- ☐ **Paléolithique**
  - ☐ Inférieur
  - ☐ Moyen
  - ☐ Supérieur
  - ☐ Mésolithique et Épipaléolithique
- ☐ **Néolithique**
  - ☐ Ancien
  - ☐ Moyen
  - ☐ Récent
  - ☐ Chalcolithique
- ■ **Protohistoire**
  - ■ **Âge du Bronze**
    - ☐ Ancien
    - ☐ Moyen
    - ☐ Récent
  - ☐ **Âge du Fer**
    - ☐ Hallstatt (premier Âge du Fer)
    - ☐ La Tène (second Âge du Fer)
- ☐ **Antiquité romaine (gallo-romain)**
  - ☐ République romaine
  - ☐ Empire romain
    - ☐ Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - ☐ Bas-Empire (de 285 à 476)
- ☐ **Époque médiévale**
  - ☐ haut Moyen Âge
  - ☐ Moyen Âge
  - ☐ bas Moyen Âge
- ☐ **Temps modernes**
- ■ **Époque contemporaine**
  - ☐ Ère industrielle

Sujets et thèmes

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☐ Bâtiment
- ■ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ☐ Fosse
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithe
- ☐ Artisanat
- ☐ Argile : atelier
- ☐ Atelier
- ☐ Parcellaire

Mobilier

	nb	
■	3	Industrie lithique
☐		Industrie osseuse
■	53	Céramique
☐		Restes
☐		Végétaux
☐		Faune
☐		Flore
☐		Objet métallique
☐		Arme
☐		Outil
☐		Parure
☐		Habillement
☐		Trésor
☐		Monnaie
☐		Verre
☐		Mosaïque
☐		Peinture
☐		Sculpture
☐		Inscription
☐		Tuiles, fragment de marbre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ■ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macrorestes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acq. des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

...

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie, Chef de service	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, SRA	Adjoint au Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Hélène Pioffet-Barracand, SRA	Conservatrice chargée du Morbihan, hors secteur mégalithes Unesco	Prescription et contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Suivi scientifique Inrap
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du Dast	Suivi scientifique Inrap
Claire Baillieu, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Hélène Pioffet-Barracand, SRA	Conservatrice chargée du Morbihan, hors secteur mégalithes Unesco	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du Dast	Mise en place et suivi de l'opération
Élodie Craspay, Inrap	Assistante administrative	Planification des personnels
Laurent Aubry, Inrap	Assistant technique, région Bretagne	Logistique
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Gestion du matériel

Autres intervenants

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphanie Hurtin, Inrap	Gestionnaire de collections	Gestion, conservation et versement du mobilier archéologique
Christine Boumier, Inrap	Documentaliste	Catalogage et recherches documentaires

Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Charrier	Entreprise de terrassement	Mise à disposition de la pelle

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Claire Baillieu, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Responsable d'opération
Lucien De Lemos	Stagiaire topographe	Relevé des tranchées de diagnostic
Antoine Le Petit, Inrap	Topographe	Relevé des tranchées de diagnostic
Hervé Morzadec, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Suivi du diagnostic, relevés , photos

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Claire Baillieu, Inrap	Responsable d'opération	Rédaction, illustration (DAO)
Stéphane Blanchet, Inrap	Responsable de Recherches archéologiques	Étude du mobilier céramique
Agnès Chéroux, Inrap	Dessinatrice - Infographe	PAO
Antoine Le Petit, Inrap,	Topographe	Traitement des données topographiques
Sandra Sicard, Inrap	Responsable de Recherches archéologiques	Étude du mobilier lithique
Hélène Signac, Inrap	Spécialiste - Anthracologue	Suivi de la datation C14

Notice scientifique

Le diagnostic de Belle-Île-en-Mer sur la commune de Locmaria (Morbihan) a été réalisé du 10 au 13 octobre 2022 sur une parcelle située sur un terrain plat. D'une emprise de 17 000 m², 10 % de la surface ont été sondés pour évaluer le potentiel archéologique de ce terrain. Le diagnostic a permis de mettre au jour un tumulus jusqu'ici masqué par la végétation. Le tertre, d'une trentaine de mètres de diamètre, présentait un modeste bombement rendu visible par le défrichement de la parcelle en vue de la réalisation du diagnostic. Un sondage réalisé à la périphérie de la structure a confirmé le caractère anthropique de cette anomalie topographique. Bien que le mobilier mis au jour soit particulièrement pauvre et découvert dans les niveaux de terre végétale, la datation au radiocarbone effectuée sur un charbon prélevé sous un niveau de pierres situé à la base du tumulus permet de dater le tertre de la fin du IIIe millénaire, soit la transition Campaniforme-âge du Bronze. Par ailleurs un relevé microtopographique réalisé sur la parcelle concernée par le diagnostic mais également à ses abords laisse penser que d'autres structures semblables - au moins trois - ont été érigées aux alentours. Cette découverte s'ajoute donc à la liste des tumulus connus sur l'île et rappelle plus modestement le site de la Lande des semis également situé à Belle-Île, une nécropole qui compte pas moins de 22 monuments. L'apport du diagnostic réside essentiellement dans la datation du tertre puisque jusqu'à présent ceux de Belle-Île n'étaient pas datés précisément. Faute de fouille sur l'île, on les rattachait à un champ chronologique allant du Néolithique aux âges des métaux. Enfin, la découverte de ce tumulus confirme les observations faites dès le 19e siècle concernant leur localisation sur l'île. Ils se situent tous sur le plateau intérieur de l'île, le long de la ligne de partage des eaux qui forme une crête traversant l'île d'est en ouest.

Les autres vestiges archéologiques que le diagnostic a permis de détecter sont des traces du paysage récent : un chemin et trois fossés parcellaires.

Les résultats du diagnostic corroborent donc les recherches menées depuis plus de 20 ans par Gérald Musch, prospecteur actif à Belle-Île. En signalant dans ce secteur de l'île les traces d'une occupation ancienne, il avait ainsi participé à la prescription du présent diagnostic.

État du site

Sur un terrain plat situé à 59 m NGF, la principale structure archéologique mise au jour consistait en un tumulus encore perceptible dans le paysage puisque le tertre atteignait environ 70 cm de hauteur. Les autres structures archéologiques se présentaient sous forme de vestiges fossoyés à environ 50 cm sous le niveau de sol actuel.
Aucun sondage profond n'a été réalisé, et les 7 tranchées ont été rebouchées à l'issue du diagnostic.

Localisation de l'opération

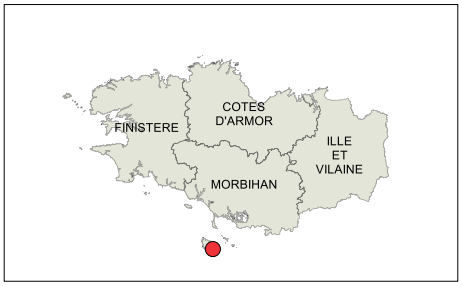

BRETAGNE
Morbihan(56)
Belle-Île-en-Mer
Locmaria
Les Landes douces

SCR : Lambert 93
X : 237 997
Y : 6 706 544
Z : 59 m NGF

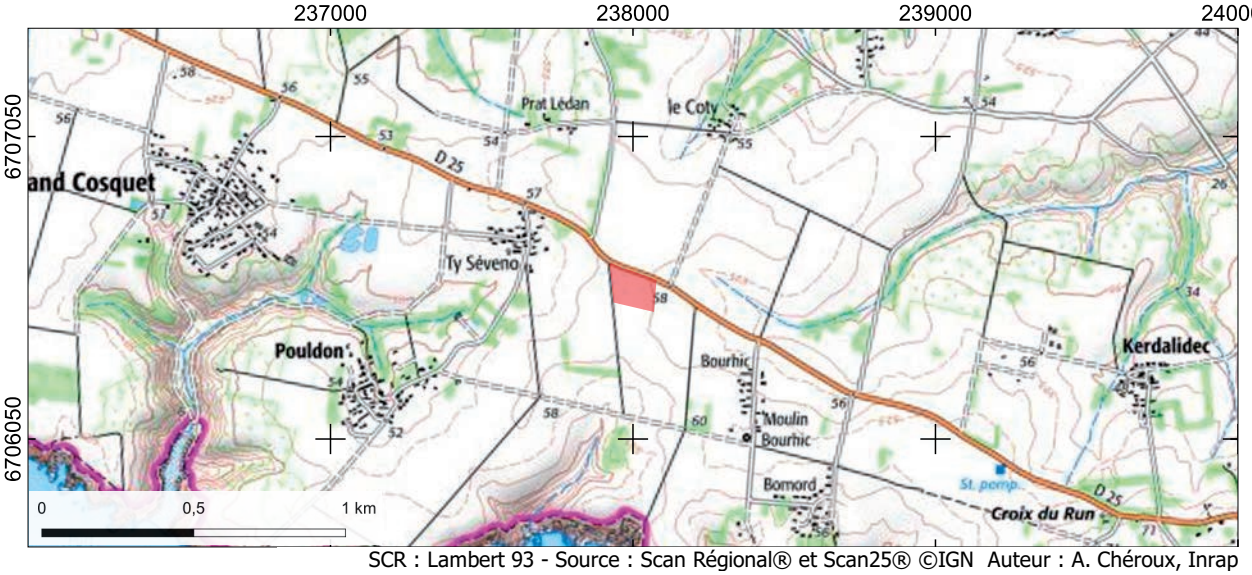

SCR : Lambert 93 - Source : Scan Régional® et Scan25® ©IGN Auteur : A. Chéroux, Inrap

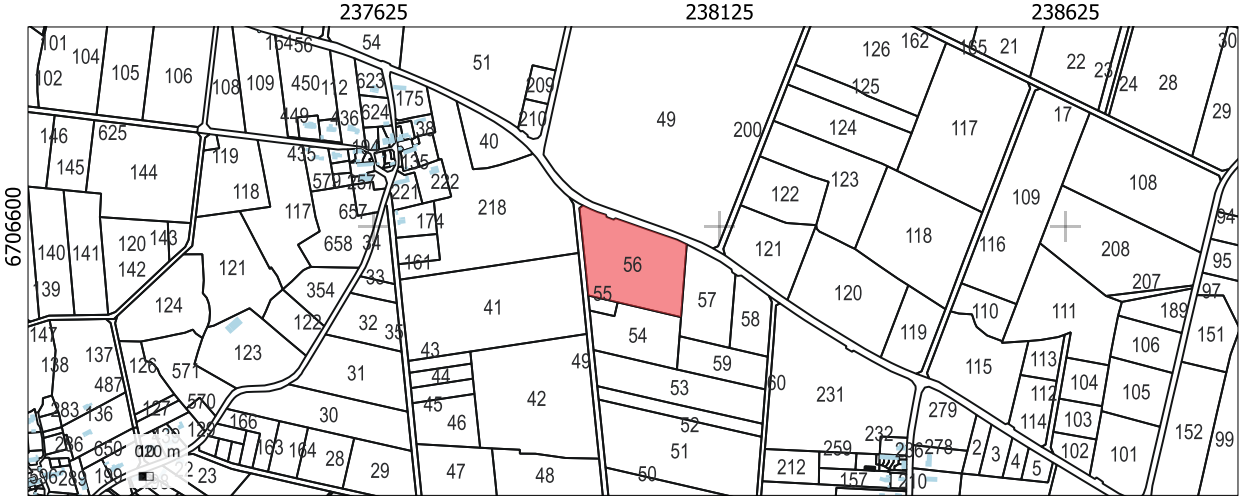

emprise prescrite de l'opération
localisation de l'opération

SCR : Lambert 93 - Source : BD Parcellaire® ©gouv.fr - Auteur : A. Chéroux, Inrap

Arrêté de prescription avec extrait cadastral

COURRIER RECU LE
29/12
07 JUIN 2022
INRAP GO

D144492

PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Régionale
des Affaires Culturelles

Rennes, le 31 mai 2022

Le Conservateur régional de l'archéologie
à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Hélène PIOFFET-BARRACAND
Poste : 02 99 84.59.00
helene.pioffet-barracand@culture.gouv.fr
Réf. : 2022/HPB/VC/218

Objet : prescription de diagnostic archéologique

Réf : LOCMARIA (56) Les Landes douces

PJ : arrêté n° 2022-183

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté portant prescription de diagnostic archéologique relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Madame Fanny BOURGETEAU
résidence des Acadiens - appart 2
56360 LOCMARIA

Le Département du Morbihan ayant un service archéologique agréé dispose d'un délai de quatorze jours pour faire connaître sa décision de réaliser le diagnostic. En conséquence, la présente notification ne vaut pas attribution du diagnostic archéologique.

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

Direction régionale des affaires culturelles
Hôtel de Blossac, 6 rue du Chapitre, CS 24405
35044 RENNES cedex

PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

COURRIER RECU LE
2912
07 JUIN 2022
INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Arrêté n° 2022-183 du 31 mai 2022

ARRÊTÉ n° 2022-183 portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté préfectoral n° ZPPA-2018-0132 du 02 juillet 2018 portant création de zones de présomption de prescriptions archéologiques sur la commune de Locmaria ;

VU le dossier de demande de permis de construire n° PC 05611422Q0007 déposé par Mme Fanny Bourgeteau, résidence des Acadiens, appart 2, 56360 Locmaria, relatif au projet de construction d'un hangar agricole sur un terrain situé aux Landes douces 56360 Locmaria, reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 12 mai 2022 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, le projet se situe à proximité de multiples indices de sites allant de la période néolithique à l'Antiquité ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1er : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Morbihan

Commune : Locmaria

Lieu-dit : Les Landes douces

Cadastre : section : V parcelles : 56

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 17 000 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Fanny Bourgeteau, au Conseil Départemental du Morbihan et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 31 mai 2022

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

Destinataires :
Mme Fanny Bourgeteau
Conseil Départemental du Morbihan
INRAP
DDTM

Copie :
Commune de Locmaria
Préfecture du Morbihan

PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2022-183
portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

Région :	Bretagne
Département :	MORBIHAN
Commune :	LOCMARIA
Lieu-dit :	Les Landes douces
Cadastre :	section : ZV parcelles :56
pétitionnaire:	Mme Fanny Bourgeteau

Emprise du diagnostic archéologique : 17 000 m²

Contexte archéologique :

La prescription de diagnostic archéologique est motivée par le projet de construction d'un hangar agricole. L'occupation ancienne de Belle-Île, en particulier du territoire de Locmaria, est attestée de longue, principalement au travers de prospection. Le site de Ty Seveno / Les Landes douces a fait l'objet de prospections pédestres qui ont révélé la présence d'un site multi-périodes. De nombreux éléments mobilier (tegula, ceramique...) de la période gallo-romaine ont été mis en évidence. Quelques fragments de céramique pourraient être rattachés au second âge du Fer. Les prospections ont surtout révélé la présence de divers éléments lithiques (éclats et outils) attribués au Néolithique.

Le projet d'implantation de hangar agricole, au nord de la parcelle prospectée, nécessite donc la mise en place d'un diagnostic archéologique, compte tenu du potentiel archéologique du secteur concerné.

Objectifs :

D'une manière générale, il conviendra de mettre en évidence, de caractériser, de dater (par toutes les méthodes possibles) et de circonscrire autant que faire se peut l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement.

Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation, ou leur sauvegarde par l'étude, puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

Principes méthodologiques :

Compte tenu de la chronologie des vestiges identifiés, il est demandé qu'un **archéologue spécialiste de Préhistoire récente** réalise le diagnostic.

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse de 3m jusqu'à l'apparition du substrat). Si les sondages mettent en évidence des structures archéologiques et / ou une stratification, des tests minutieux seront réalisés jusqu'à la cote maximale des travaux afin de pouvoir déterminer la nature des vestiges rencontrés (épaisseur, stratification, complexité), ainsi que leur étendue spatiale.

Des fenêtres pourront être réalisées afin de cerner l'étendue et la densité des vestiges, de les caractériser et / ou de les échantillonner. Les vestiges seront échantillonnés par type de structure et / ou niveau d'occupation. Une attention toute particulière devra être portée à d'éventuels épandages de mobilier, notamment lithique, pouvant être accompagnés ou non de lambeaux de sols archéologiques.

Que des vestiges soient découverts ou non, il importera de décrire les formations superficielles et le substrat, en particulier les dynamiques sédimentaires ayant pu favoriser ou non la conservation de vestiges ou de niveaux archéologiques. Le site sera replacé dans son contexte topographique, archéologique, géographique et historique (cadastres anciens notamment).

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 31 mai 2022

Pour le Préfet de région Bretagne
et par subdélégation
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

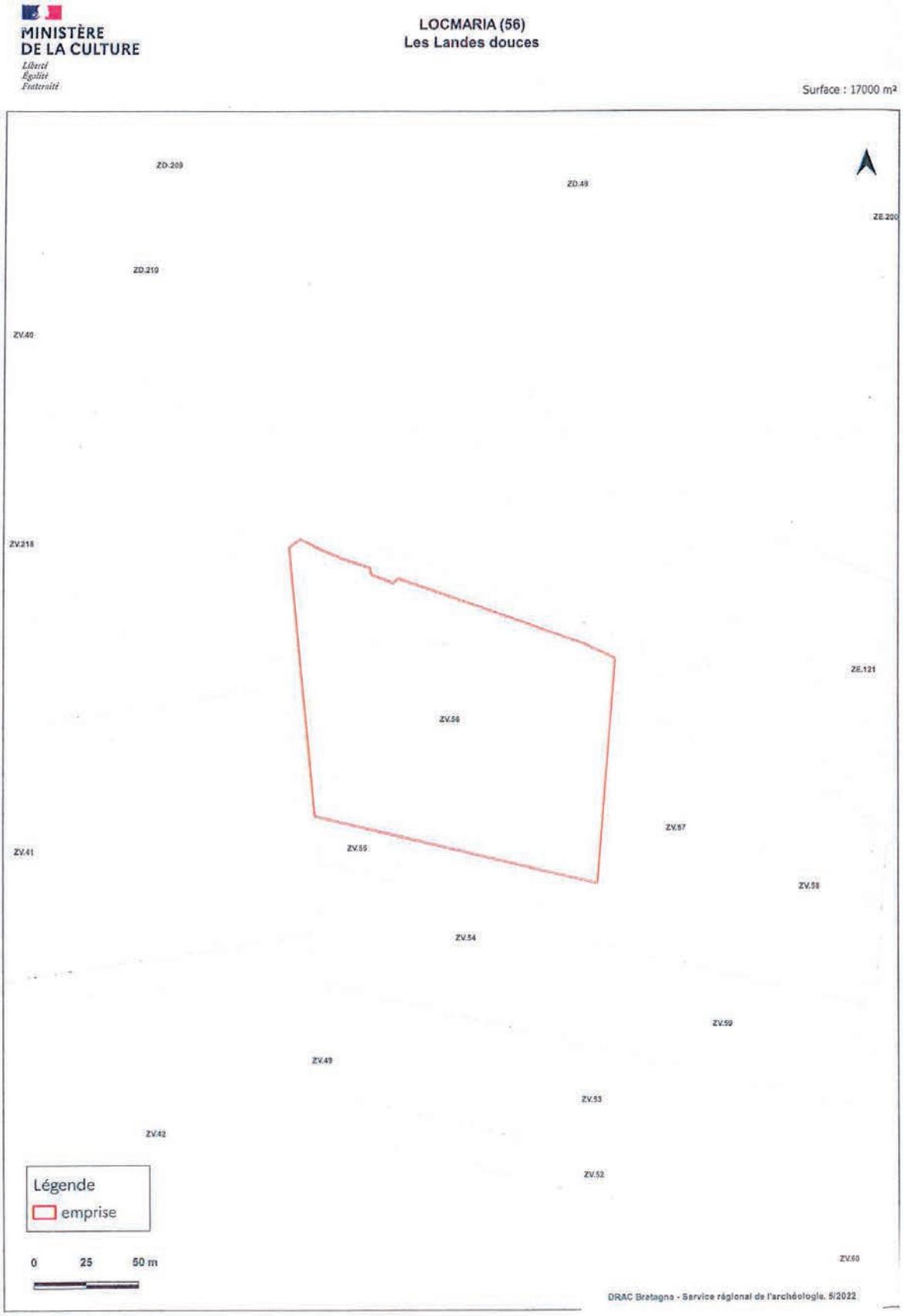
MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité
LOCMARIA (56)
Les Landes douces
Surface : 17000 m²
ZD.209
ZD.49
ZE.200
ZD.210
ZV.40
ZV.218
ZE.121
ZV.56
ZV.57
ZV.41
ZV.55
ZV.58
ZV.54
ZV.59
ZV.49
ZV.53
ZV.42
ZV.52
ZV.60
Légende
emprise
0 25 50 m
DRAC Bretagne - Service régional de l'archéologie, 5/2022

Projet scientifique d'intervention

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Le Directeur-adjoint scientifique et technique

20 Inrap + ans !
Institut national de recherches archéologiques préventives

Ref : MB/TA/EC/2022/1648

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n° 1A 175 037 4142 2

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée «LOCMARIA (56), LES LANDES DOUCES »

Opération : D144492 – Arrêté n° 2022-183

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 01/08/2022

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 7 juin 2022 portant sur le diagnostic dénommé « LOCMARIA (56), LES LANDES DOUCES » sur la commune de Locmaria dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 14 juin 2022.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU
PO

P.J. : projet de diagnostic

Direction interrégionale Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
T. + 33 (0)2 23 36 00 40
F. + 33 (0)2 23 36 00 50
inrap.fr

Diagnostic archéologique D144492
LOCMARIA (56), LES LANDES DOUCES

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	**Bretagne**	Département	**Morbihan**
Commune	**Locmaria**		
Lieu-dit	**LES LANDES DOUCES**		
Cadastre	**Locmaria : V 56**		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	**2022-183**	**07-06-2022**	**17000 m²**	**14/06/2022**	**01/08/2022**
Modification					

Contexte actuel	**Rural**	Contexte particulier	
Nature archéologique	**Non stratifié**		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°**2022-183**, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- ***Responsable d'opération pressenti :***

A déterminer ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera en la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- ***Tranche Ferme***

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	2 jours
Technicien	3 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	3 jours	1 jour
Transfert	1	

- ***Tranche Provisionnelle***

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	5 jours
Technicien	4 jours	2 jours
Dessinateur		5 jours
Spécialiste (Céramique + Lithique)		5 jours
Spécialiste (Divers)	2 jours	3 jours
Topographe	2 jours	1 jour

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	3 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
7 jours	7 jours	A déterminer ultérieurement

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
Michel-Alain Baillieu

Arrêté de désignation

PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

D1444492

COURRIER REÇU LE
13 SEP. 2022
INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2022-276 du 6 septembre 2022

Arrêté n° 2022-276 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2022-183

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2022-183 du 31 mai 2022 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à LOCMARIA, Les Landes Douces (56) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

ARRÊTE

Article 1er : Mme Claire BAILLIEU (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2022-183, n° d'opération : 6213.

Article 2 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Claire BAILLIEU.

Fait à Rennes, le 6 septembre 2022

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ

Destinataire :
Mme Claire BAILLIEU
Copie :
Inrap
Commune de Locmaria

II. Résultats

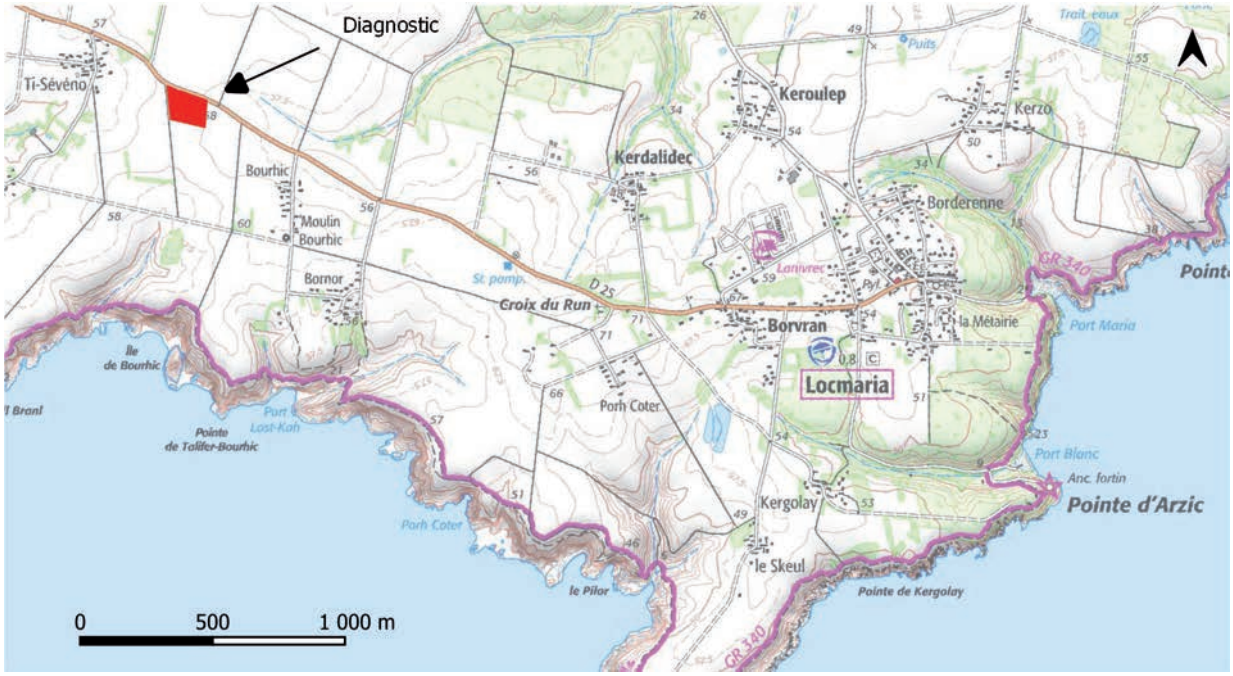

Fig. 1 Localisation du diagnostic sur carte IGN au 1/25 000 © IGN

Fig. 2 Vue du terrain diagnostiqué © C. Baillieu

1. Présentation de l'opération

1.1. Objectifs de l'intervention

Le projet de construire un hangar à vocation agricole sur un terrain de la commune de Locmaria à Belle-Île-en-Mer a conduit le service régional de l'archéologie de Bretagne à prescrire un diagnostic archéologique sur la parcelle impactée par les futurs travaux dans la mesure où ceux-ci pourraient porter atteinte au patrimoine archéologique susceptible d'être présent sur ce terrain. Bien que le projet soit modeste puisqu'il affecte une surface de 400 m² sur une parcelle de 17 000 m², il est situé sur un terrain situé tout proche d'une parcelle où du mobilier archéologique avait été retrouvé lors de prospections pédestres menées par G. Musch (Musch 2003). Ainsi il était possible de détecter des vestiges archéologiques sur l'emprise de ce projet. Par ailleurs ce diagnostic était aussi l'occasion de mener une opération à Belle-Île-en-Mer, ce qui est rarement le cas dans le cadre de l'archéologie préventive.

Les objectifs fixés par le SRA étaient donc de vérifier la présence de vestiges archéologiques sur cette emprise et surtout de caractériser leur nature, leur étendue et leur degré de conservation afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

1.2. Cadre géographique, topographique et géologique

L'opération de diagnostic s'est déroulée à Belle-Île-en-Mer (Morbihan), la plus grande des îles bretonnes, située à 15 km du continent. Le terrain diagnostiqué se situe sur la commune de Locmaria qui occupe la partie orientale de l'île. La parcelle concernée par le diagnostic est à environ 3 kilomètres à l'ouest du bourg le long de la D 25, la route qui traverse l'île d'est en ouest (**Fig. 1**). On se situe ici sur le plateau de Belle-Île, où le relief est quasiment plat, à une altitude d'environ 59 m NGF. Le paysage est celui d'un milieu agricole parsemé de champs où subsistent encore des parcelles occupées par la lande (**Fig. 2**). C'était le cas de la parcelle que nous avons diagnostiquée, couverte de hautes fougères jusqu'à notre intervention.

D'un point de vue géologique, Belle-Île est formée de roches volcano-sédimentaires dont l'âge demeure inconnu, contrairement à la presqu'île de Quiberon et aux îles voisines de Houat et Houëdic qui sont de formation métamorphique en roche granitique (Audren et al 1986). La carte du BRGM indique en effet que la majeure partie de l'île se développe sur un substrat constitué de tufs avec intercalations possibles de siltstones. Cet ensemble constitue une série monotone de matériaux volcaniques que l'on peut désigner sous le terme général de «tufs». Ce sont des sédiments formés pour tout ou partie d'éléments de nature volcanique, la difficulté principale étant d'évaluer correctement l'importance respective des phénomènes volcanique et sédimentaire interférant dans la genèse des matériaux (**Fig. 3**).

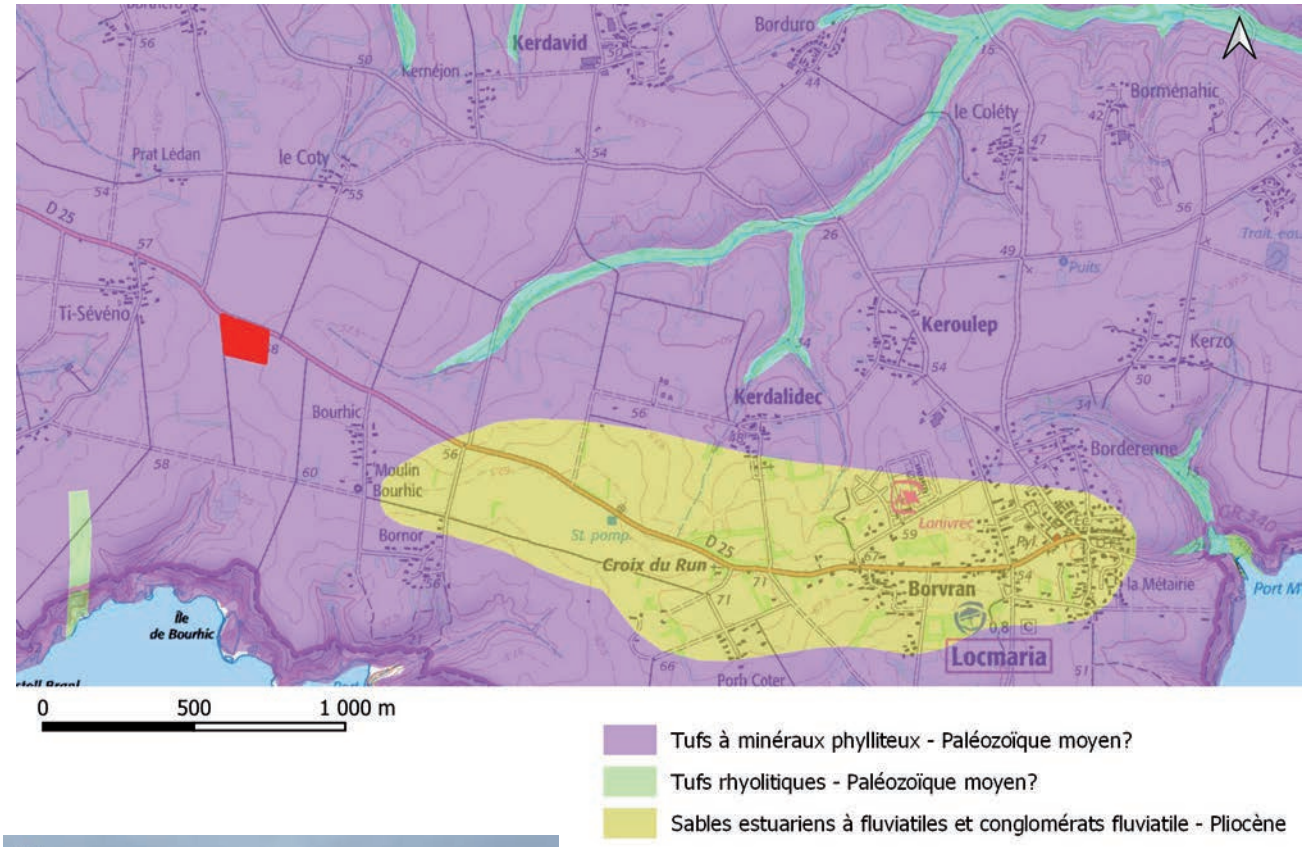

Fig. 3 Carte géologique aux alentours du diagnostic © BRGM

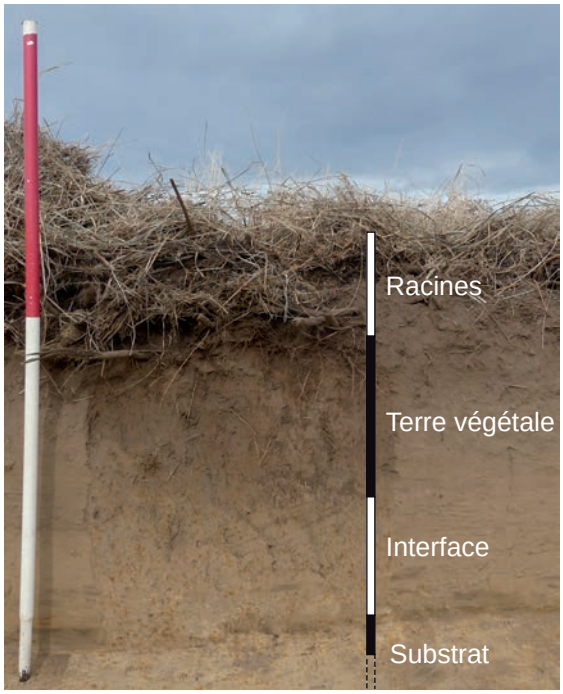

Fig. 4 Log effectué sur la parcelle diagnostiquée © C. Baillieu

À l'échelle du terrain diagnostiqué, le niveau supérieur du substratum était constitué d'une altérite de couleur jaune, recouverte d'environ 30 cm de terre végétale. Entre ces deux horizons, une interface de 20 cm se distinguait (**Fig. 4**).

1.3. Contexte archéologique environnant

Belle-Île-en-Mer abrite un abondant patrimoine archéologique qui a éveillé la curiosité des érudits dès le 18e siècle. Le premier qui retient l'attention est François-Félix Le Royer de La Sauvagère, ingénieur du génie au service du roi, un temps en charge des citadelles de la côte sud de la Bretagne. On lui doit un article daté de 1755 intitulé : « Recherches historiques sur les pierres extraordinaires & quelques camps des anciens Romains, qui se remarquent dans la province de Bretagne, aux environs de la côte sud du Morbihan & à Belleisle ». À sa suite signalons les observations faites par Théodore Chasles de la Touche et parues dans *Histoire de Belle-Île-en-Mer* en 1852, ou encore les travaux de Gustave Thomas de Closmadeuc qui entreprend la fouille d'un tumulus en 1896[1]. Leurs travaux ont permis d'inventorier et de décrire un patrimoine qui était encore visible dans le paysage à leur époque : tumulus et mégalithes au premier chef.
Plus récemment, ce travail de prospection, d'inventaire et d'étude a été poursuivi par Michael Batt et Olivier Kayser (Batt et Kayser, 1989) ou encore Lorena Audouard qui fut avec Benjamin Gehres à la tête d'un PCR intitulé « Espaces et territorialité d'une île en Atlantique » (Audouard et al 2016). Pour finir, il faut souligner ici l'importance du travail de Gérald Musch depuis les années 2000. Prospecteur actif et dynamique, fondateur de l'association BIEMA (Belle-Île-en-Mer Archéologie), il est à l'origine de la découverte de la plupart des sites répertoriés à la carte archéologique du Ministère de la Culture (Musch 2002 à 2005). On lui doit également un ouvrage récent qui fait le point sur le patrimoine préhistorique de Belle-Île (Musch 2019).
À noter enfin que les opérations archéologiques menées à Belle-Île sont rares. En plus de la fouille ancienne du tumulus du Bois Trochu, les seules opérations entreprises sont quelques sondages comme ceux effectués par Grégor Marchand sur le site mésolithique de Bordelann à Sauzon ou de rares diagnostics effectués par l'Inrap.

Il serait ici inutile de détailler tous les sites répertoriés sur l'île, aussi contentons-nous de n'aborder que ceux de la commune de Locmaria (**Fig. 5**).

Les plus anciennes occupations humaines sur l'île remontent au Mésolithique alors que Belle-Île était encore reliée au continent. Quelques sites attestent de cette présence, comme celui de Bornord à Locmaria (**1**) (Audouard et al 2010).

Concernant le Néolithique, de nombreux sites sont connus sur l'île. Ils montrent une occupation disséminée sur tout le territoire.
Il s'agit au premier chef de l'éperon barré de Castel Pouldon (**2**) qui présente une occupation dès le néolithique final. Celle-ci a perduré durant les âges des métaux sans qu'il soit possible d'être plus précis faute de fouilles (Audouard et al 2016). Trois autres sites fortifiés de hauteur sont connus sur l'île mais là encore, il s'avère impossible de les dater avec précision (Giot et al 1995). Au grand Cosquet (**3**), toujours sur la côte sud de l'île, Gérald Mush a découvert en prospection la trace d'un tumulus d'environ 30 mètres de diamètre pour une hauteur conservée de 70 cm. La découverte de quelques outils néolithiques trouvés au sol laisse supposer qu'il remonte à cette époque (Musch 2002). Un peu plus à l'est, aux Landes douces (**4**), la prospection pédestre a également permis de détecter un indice de site qui a entrainé le déclenchement du diagnostic présenté ici. Les campagnes de prospection sont également à l'origine de la signalisation de sites à Porh Coter près du bourg (**5**), à la pointe du Skeul (**6**), à Tibain (**7**), à Kernejon (**8**), et Kerdavid (**9**) à l'ouest de la commune,

1 G.T. de Closmadeuc : Découvertes de cistes tumulaires à Belle-Île en 1896, Bulletin de la société Polymathique du Morbihan, 1902.

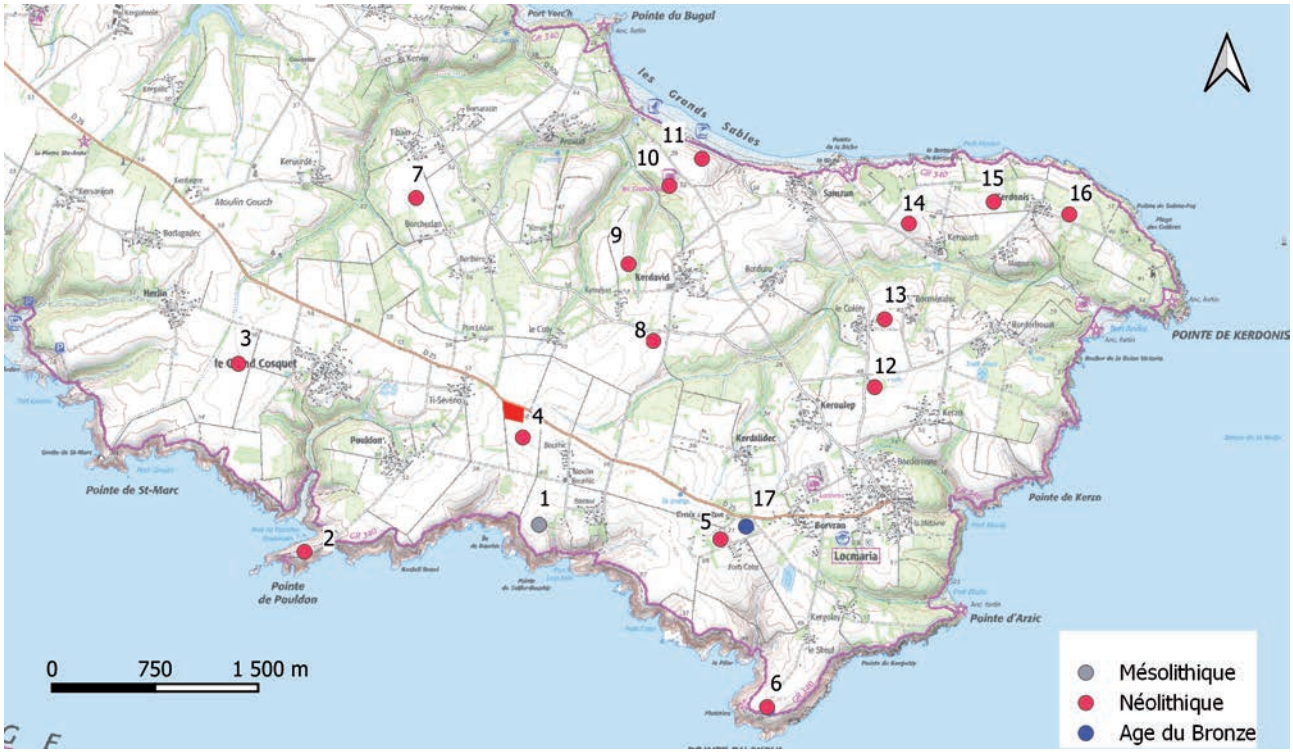

Fig. 5 Carte des sites et opérations archéologiques répertoriés à Locmaria (d'après la carte archéologique du SRA Bretagne)
© C. Baillieu

mais aussi aux grands Sables (**11**), au Colety (**12 et 13**), à Kerouarh (**14**) et enfin à Kerdonis (**15 et 16**). Signalons qu'un diagnostic de l'Inrap a permis de confirmer une présence humaine au Néolithique à l'arrière de la plage des grands sables (**10**) (Brisotto 2018). On notera ici qu'aucune trace de mégalithisme n'a donc été signalée dans cette partie de l'île alors que des monuments sont connus plus à l'ouest.

Pour ce qui est de la protohistoire plus récente, un tumulus daté de l'âge du Bronze est connu à Bovran (**17**), le point le plus élevé de l'île. Il s'ajoute aux nombreux tumulus répertoriés sur l'île notamment dans sa partie occidentale. Précisons qu'ils ne sont pas précisément datés. Aussi sont-ils souvent associés à une période associant le néolithique et l'âge du Bronze. Notons ici que les auteurs et ce dès le 19e siècle ont remarqué que ces tertres se situaient pour la plupart sur la ligne de partage des eaux de l'île soit le long de la route D 25 qui relie l'est à l'ouest de l'île.
Ajoutons enfin que trois dépôts métalliques de l'âge du Bronze ont été découverts sur l'Île, mais aucun n'est situé sur la commune de Locmaria (Audouard et al 2010).

L'occupation gallo-romaine de Belle-Île est ténue : elle est attestée par une vingtaine de découvertes anciennes, dont la localisation reste à préciser sur le terrain. Par ailleurs aucun vestige immobilier hors sol n'est connu sur l'île. Malgré l'absence d'informations plus développées, on peut constater toutefois que les principales découvertes indiquent une mise en culture du plateau intérieur et une absence de sites sur la côte (Batt et al 1989).

La période du haut Moyen-Âge demeure inconnue d'après les données archéologiques.
L'île, par sa situation géographique, a été sans doute soumise, pendant cette époque d'instabilité, à des mouvements de population et des invasions : la migration bretonne, le piratage des saxons et, plus tard, des Vikings. Tous ces mouvements n'ont laissé aucune trace archéologique identifiable pour l'instant (Batt et al 1989).

1.4. Méthodologie et moyens mis en œuvre.

Le diagnostic a été réalisé du 10 au 13 octobre 2022.
7 tranchées ont été ouvertes sur les 17 000 m² qui constituaient la surface de l'emprise du diagnostic. Elles ont représenté une surface ouverte de 1 694 m², soit près de 10 % de la surface prescrite, ce qui est conforme aux préconisations du SRA Bretagne.

Les tranchées ont été réalisées avec une pelle à chenilles de 16 tonnes munie d'un godet lisse de 2 mètres. Les sondages ont consisté à retirer à la pelle mécanique les niveaux de terre végétale masquant les structures archéologiques. Chaque tranchée a été numérotée ainsi que chaque structure mise au jour. Ainsi les faits sont enregistrés sous la forme X.Y avec X représentant le numéro de tranchée et Y le numéro de fait au sein de cette tranchée. Les tranchées ont également été relevées manuellement lorsqu'elles présentaient des vestiges archéologiques. En complément la cellule topographique de l'Inrap a fait un relevé des ouvertures et des structures (**Fig. 6**).

Un échantillon de structures a été fouillé mécaniquement ou manuellement afin de vérifier leur nature archéologique et de renseigner au mieux ces structures à l'aide de coupe. Elles ont toutes été relevées à l'échelle 1/20ème et photographiées. Au terme de ce diagnostic, l'ensemble des tranchées a été rebouché.

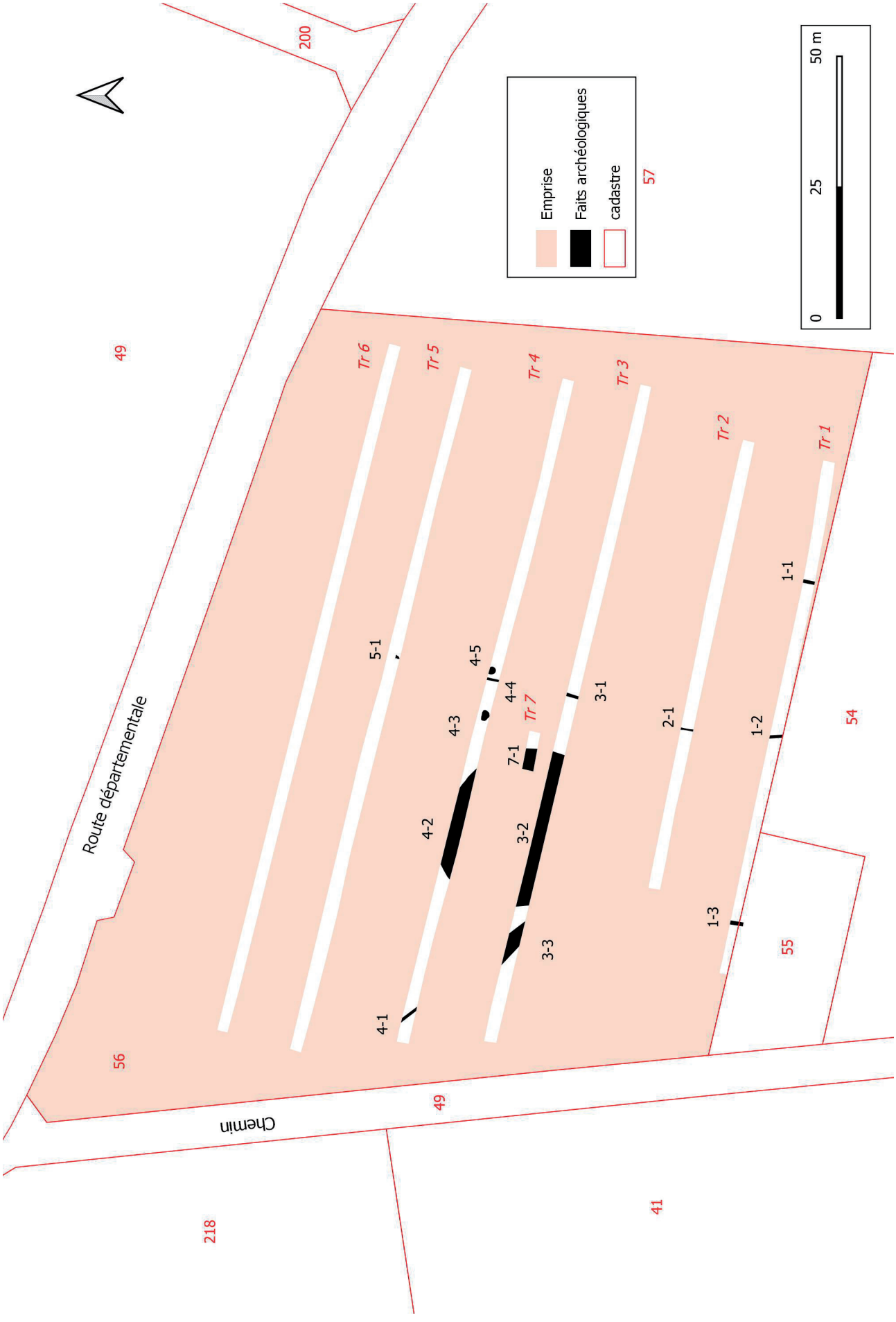

Fig. 6 Plan général du diagnostic avec l'implantation des tranchées et des vestiges sur fond de plan cadastral moderne au 1/1000 © C. Baillieu

2. Présentation des données archéologiques

2.1. Un tumulus daté de l'âge du Bronze ancien

2.1.1. Description.

Dès notre arrivée sur la parcelle à diagnostiquer, nous avons pu constater qu'elle présentait un bombement d'une trentaine de mètres de diamètre dans sa partie occidentale. Celui-ci n'avait jusqu'alors pas été repéré par Gérald Musch dans la mesure où le terrain était totalement couvert de hautes fougères. Une fois la parcelle débroussaillée pour le diagnostic, cette anomalie topographique était assez nette. Précisons ici que deux autres boursouflures, de moindre importance, apparaissaient également à l'est de notre emprise, sur la parcelle 57. Un relevé microtopographique effectué par la cellule topographique de l'Inrap a permis de mettre en évidence ces anomalies que de simples relevés photographiques ne permettent pas de voir (**Fig. 7**).

Ces trois anomalies sont de forme circulaire et présentent une forme de calotte. L'anomalie présente sur la parcelle concernée par le présent diagnostic mesure une trentaine de mètres de diamètre pour une hauteur maximale de près de 70 cm par rapport au niveau du terrain. À l'est, sur la parcelle voisine, les deux autres excroissances sont plus modestes : l'une présente un diamètre d'environ 20 m avec une hauteur de 50 cm et l'autre un diamètre de 10 mètres avec une hauteur conservée de 30 cm. Signalons ici que la parcelle située au sud de l'emprise (parcelle 54) semblait également présenter un bombement mais n'ayant pas été débroussaillée, elle n'a pu être topographiée.

Fig. 7 Microtopographie de la parcelle diagnostiquée © C. Baillieu

Les tranchées 3 et 4 ainsi que la vignette n° 7 ont permis de caractériser l'anomalie présente sur la parcelle. Il est apparu qu'il s'agissait d'un amoncellement de terre mêlée à des pierres, bien visible après le nettoyage fin de la bordure de la structure au niveau de la tranchée 3 (**Fig. 8**). Que ce soit au niveau de la tranchée 3 comme de la tranchée 4, aucun tesson n'a été mis au jour au niveau de cette structure.

Fig. 8 Vue de la tranchée 3 © C. Baillieu

La question s'est rapidement posée de la nature de cette structure : tumulus protohistorique comme il en existe à Belle-Île ou plus prosaïquement, amoncellement de pierres constitutif à un épierrement récent, base de moulin ancien, garenne à lapin artificielle…

Assez vite, nous avons pu écarter certaines hypothèses :

- L'emprise au sol de la structure étant d'une trentaine de mètres de diamètre, il apparaissait que c'était trop vaste pour correspondre à un vestige de moulin. Par ailleurs les différents cadastres de Belle-Île ne font état d'aucun moulin sur la parcelle étudiée. Signalons toutefois que la présence d'un moulin n'est pas incompatible avec celle d'un tumulus puisque les auteurs anciens tels Chasles de la Touche notent dans leur description qu'ils font des vestiges de l'île que des moulins ou des bâtiments de vigie ont été érigés sur des tumulus.
- La nature du sous-sol de la parcelle ne présente pas de pierres. Le toit du substratum était comme expliqué précédemment constitué d'une altérite jaune, relativement argileuse. Il apparaît donc que ces pierres accumulées ne soient pas le résultat d'un épierrement du terrain en vue de sa mise en culture.
- Enfin, bien que la construction de garenne soit chose connue sur le continent, cela ne se pratique pas à Belle-Île dans la mesure où le lapin, qui n'a pas ici de prédateur, pullule de manière naturelle. Il n'est donc nul besoin de favoriser leur implantation.

Ainsi, l'hypothèse d'un tumulus encore visible dans le paysage est apparue comme la plus plausible. Cela se comprend d'autant plus que la parcelle concernée, en friche au démarrage du diagnostic, pouvait l'être depuis un moment comme le laisse présager la toponymie du lieu-dit : Les Landes douces.

En accord avec le SRA Bretagne, un sondage a été réalisé en bordure du tumulus afin qu'il soit le moins invasif possible. Ce fut l'objet de la vignette 7. Nous avons réalisé ce sondage à la pelle mécanique. D'une largeur de 2 mètres, il s'étendait sur environ 5 mètres de long (**Fig. 9**).

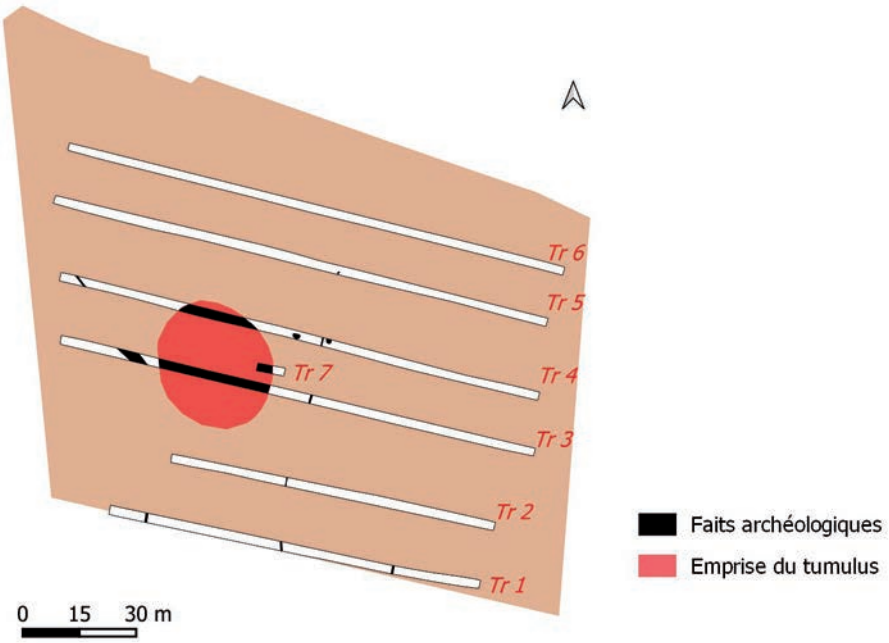

Fig. 9 Localisation du sondage effectué au niveau la vignette 7 © C. Baillieu

Bien que situé en bordure de la structure, ce sondage a permis de rendre compte de la stratigraphie du tumulus (**Fig. 10**, **Fig. 11**).

On distingue nettement sous le niveau de terre végétale, un niveau de pierres qui reposent sur le niveau supérieur du substrat. Ce niveau, épais d'une vingtaine de cm sur la coupe ouest, est comme nous l'avions constaté lors du nettoyage effectué dans la tranchée 3, un mélange de pierres de petite taille et de terre. Il va en s'effilant vers l'est sur la coupe nord. Toutes les pierres sont installées à plat comme nous l'avions remarqué lors du nettoyage de la tranchée 3. Cette installation pourrait témoigner d'une préparation pour la mise en œuvre du tumulus. À noter que l'on semble distinguer sur la coupe nord la présence d'un petit fossé situé précisément à la limite du tumulus, là où le niveau de pierres disparaît. Il s'agit d'un fossé profond d'environ 20 cm et large de 40 cm présentant des bords droits et un fond plat. Il est possible que ce creusement soit la trace d'un fossé circonscrivant le tumulus. Toutefois seule une fouille fine en plan pourrait valider cette hypothèse. Notons ici que nous n'avons pas détecté de fossé bordant le tumulus lors de l'ouverture des tranchées 3 et 4 mais en observant finement la coupe, il semble que la couche constituée de pierres mêlées à de la terre vienne coiffer ce fossé comme si elle s'était étalée en débordant sur le fossé au fil du temps.

Pas plus que lors de l'ouverture des tranchées 2 et 3, nous n'avons détecté de tessons au niveau du tumulus lors de l'ouverture de la vignette 7. Cependant un prélèvement de sédiment effectué sous le niveau de pierres au niveau de la coupe ouest de la vignette 7 a permis de faire une datation C14 à partir d'un charbon de fabacées (voir infra annexe).

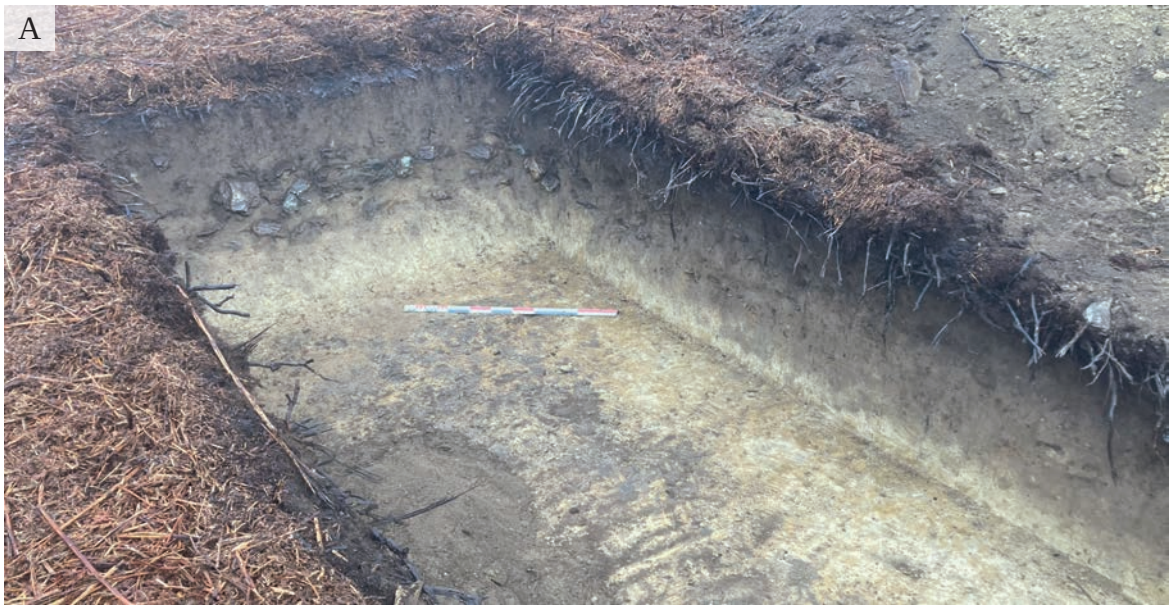

Vue de la vignette 7.

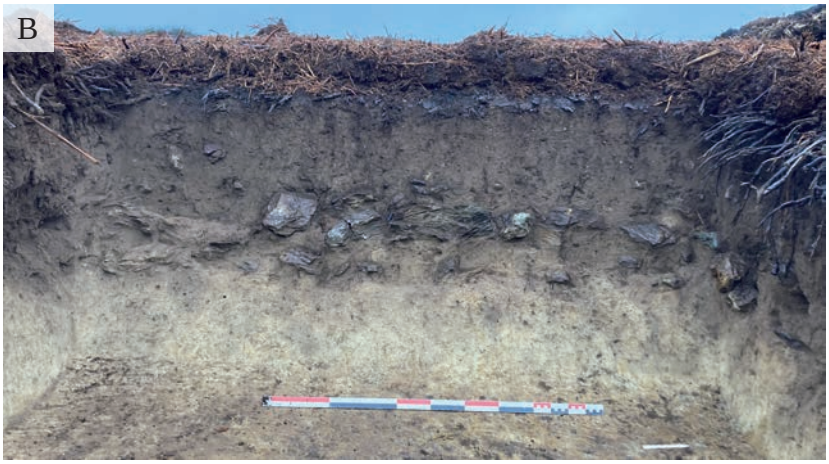

Vue de la coupe est.

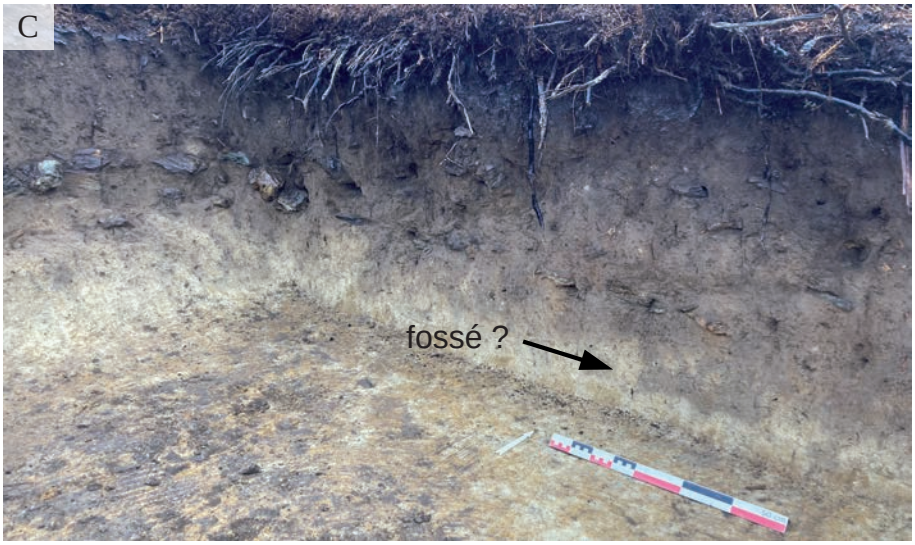

Vue de la coupe nord.

Fig. 10 Vues du sondage réalisé au niveau de la tranchée 7 (A), des coupes ouest (B) et nord (C) © C. Baillieu

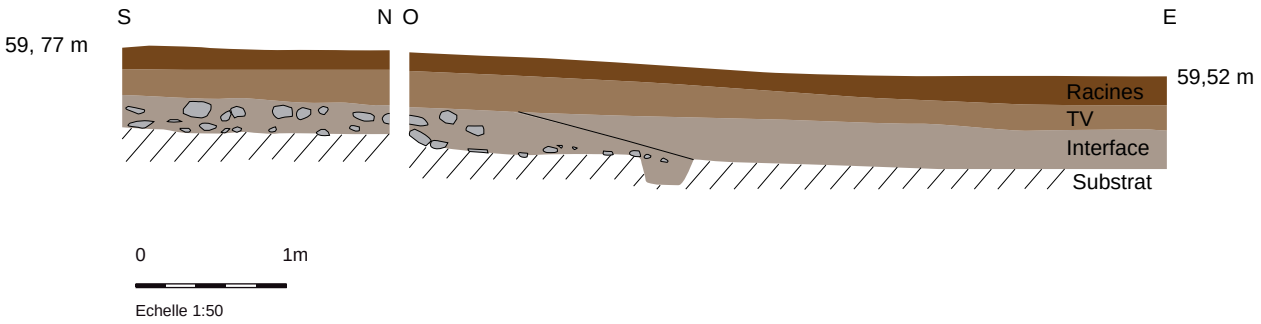

Fig. 11 Coupe ouest et nord du sondage de la vignette 7 © C. Baillieu

Le résultat obtenu comporte deux intervalles chronologiques qui se distribuent sur une période comprise entre 2272 et 2030 avant notre ère de la manière suivante (**fig.12**) :

Dates calibrées à 2 σ :	2272 BC – 2258 BC(2 %)
(Probabilité à 95,4 %).	2205 BC – 2030 BC(93,4 %)

Cette datation permet donc d'envisager que ce tumulus ait été érigé durant la transition Campaniforme-âge du Bronze.

Fig. 12 Calibration de la datation radiocarbone © C. Baillieu

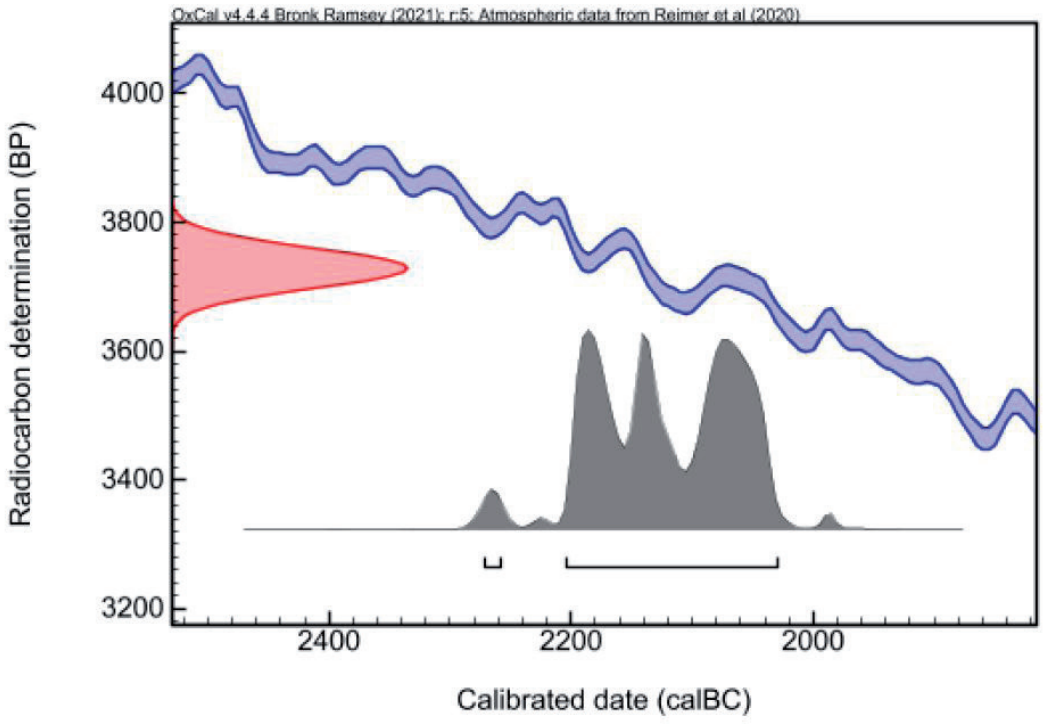

Dans les environs immédiats du tumulus, nous avons mis au jour trois modestes empierrements : faits 4.3, 4.5 et 5.1 (**Fig. 6 et Fig. 13**). Ceux-ci, recouverts par 40 cm de terre, se situaient dans l'interface entre le substrat et la terre végétale. De tailles diverses, allant de 0,6 m de diamètre à 1,5 x 2 m, ils étaient composés de blocs de pierre épars disposés sur un seul niveau. Notons qu'aucun creusement n'a été observé pour leur mis en œuvre. Bien que les trois empierrements aient été soigneusement nettoyés et un sondé, il demeure difficile de voir si ces éléments sont de réelles structures archéologiques et si les blocs sont en place. Il ne semble pas en tout cas qu'ils soient des vestiges funéraires. Peut-être s'agit-il seulement de blocs du tumulus déplacés.

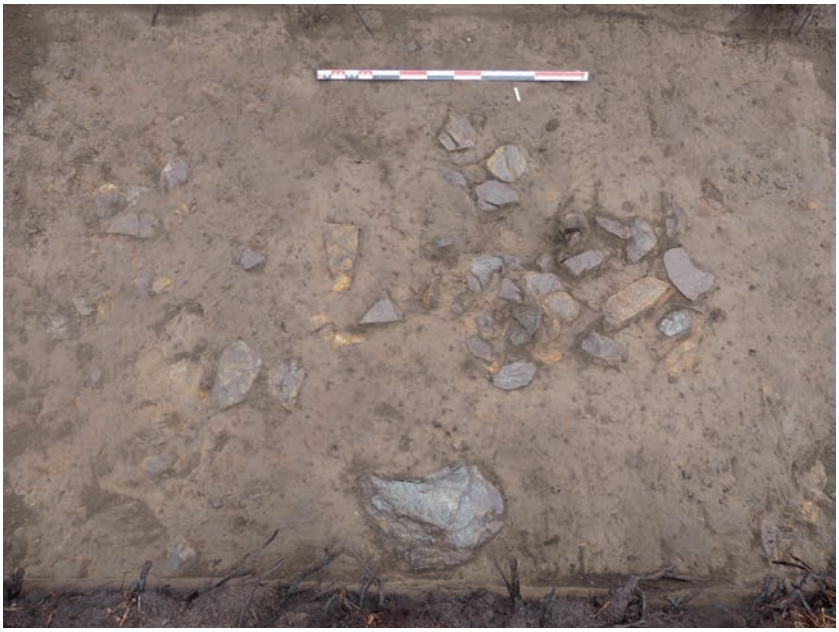

Fig. 13 Vue de l'empierrement 4.3 © C. Baillieu

2.1.2. Synthèse et discussion

Il apparaît donc que le diagnostic a permis de découvrir un tumulus inédit à Belle-Île-en-Mer. La datation C14 réalisée sur un charbon montre qu'il est daté de la fin du IIIe millénaire, période durant laquelle apparaît en Bretagne la culture des Tumulus armoricains. Si l'on en juge par les différentes datations C14 des sépultures de l'âge du Bronze en Bretagne inventoriées par C. Nicolas (Nicolas 2016), ce monument apparaît comme ancien puisqu'on est là à la transition Campaniforme-âge du Bronze ancien. Cette information chronologique est tout à fait intéressante puisque si l'existence de tumulus est connue depuis longtemps à Belle-Île, leur datation restait jusqu'à présent tout à fait lâche puisqu'on les rattachait à une fourchette chronologique allant du Néolithique à l'âge du Fer (Musch, 2019).
Grâce aux relevés micro-topographiques, le tertre a pu être caractérisé assez finement : il mesure 30 mètres de diamètre et son bombement atteint une hauteur maximale de 70 cm par rapport à l'altitude de la parcelle. Cela est tout à fait classique pour ce type de structure et l'on pourrait par exemple le comparer avec le tumulus 1 fouillé sur le site de Bel Air à Lannion également daté du Bronze ancien (Escats 2013). Ces relevés micro-topographiques ont également montré que probablement d'autres tumulus se développent tout près de celui-ci : deux au moins, voire trois si l'on en juge par le bombement observé sur la lande adjacente. De taille plus petite, ils forment ainsi un ensemble qui rappelle plus modestement le site de la Lande des semis situé à Belle-Île sur la commune de Sauzon, une nécropole qui compte pas moins de 22 monuments.

Enfin, la découverte de ce tertre confirme les observations faites dès le 19e siècle concernant leur localisation sur l'île. Ils se situent tous sur le plateau intérieur de l'île, le long de la ligne de partage des eaux (**Fig. 14**). Peut-être faut-il voir dans cette dispersion, la trace d'une voie ancienne reliant l'est à l'ouest de l'île, voie qui se serait d'ailleurs maintenue dans le temps puisqu'il s'agit toujours de l'axe principal de l'île.

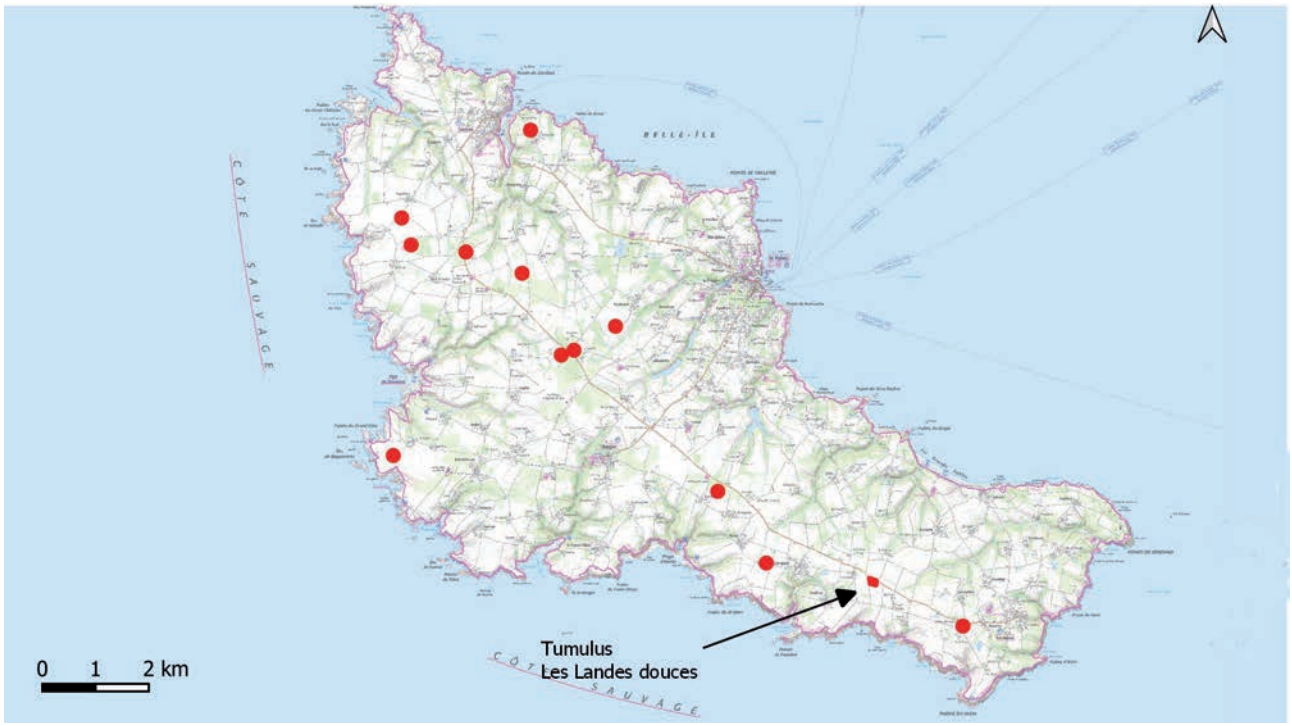

Fig. 14 Localisation des *tumuli* à Belle-Île-en-Mer © C. Baillieu

2.2. Les traces du paysage récent

La majorité des structures mises au jour témoignent d'un parcellaire moderne, aujourd'hui disparu suite au remembrement agricole des années 60 (**Fig. 15**).

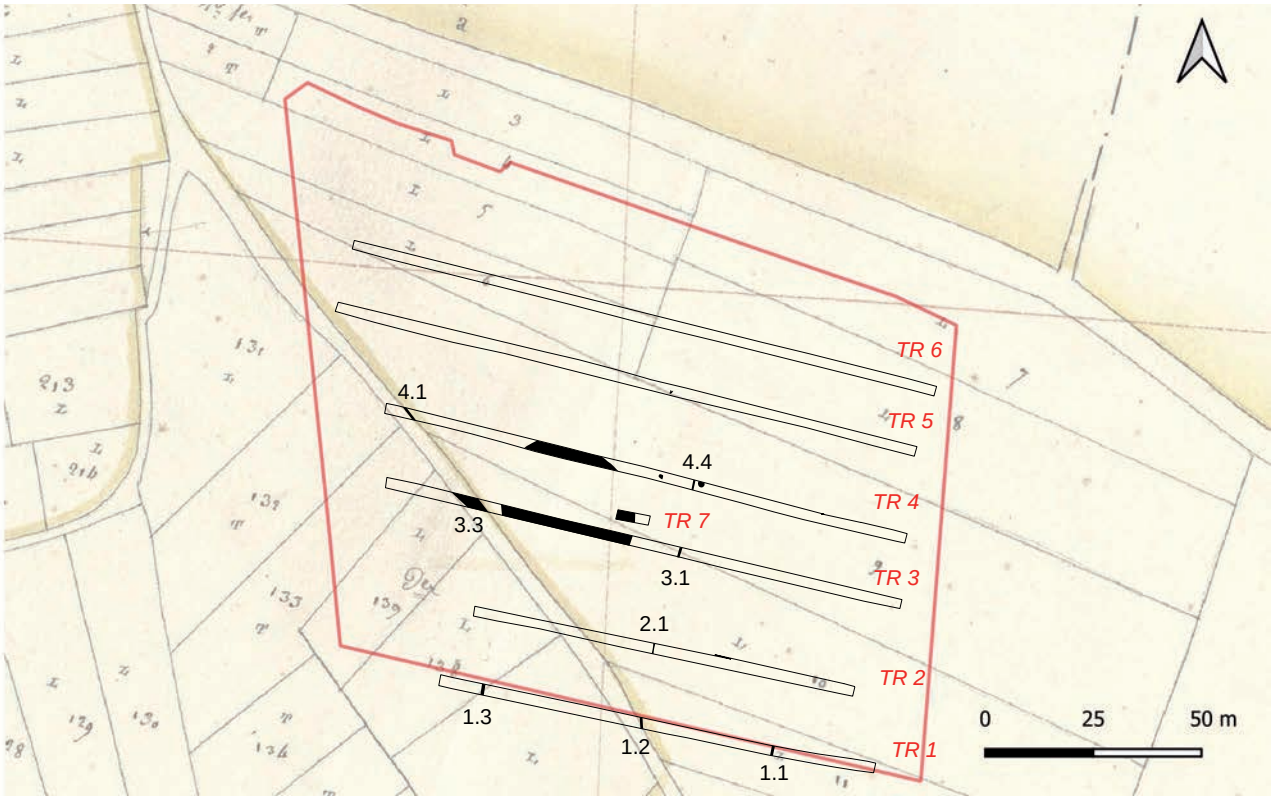

Fig. 15 Localisation des structures archéologiques sur fond de cadastre napoléonien © C. Baillieu

C'est le cas d'un chemin que l'on a pu détecter dans la tranchée 3 (fait 3.3). Ce chemin, présent sur le cadastre napoléonien de 1839 était encore visible sur les cartes des années 50 ainsi que sur les photos aériennes de cette époque. En revanche, il n'apparaît plus sur le cadastre de 1971. Le chemin était visible dans la tranchée 3 à 40 cm sous le niveau du sol actuel. Il mesurait environ 3,5 m de large et était caractérisé par un sédiment limoneux gris présentant quelques pierres (**Fig. 16**). Dans la tranchée 4, le seul témoignage de ce chemin était un fossé de 50 cm de large (fait 4.1). Peut-être était-ce un reste de ce chemin ou bien un des fossés bordiers du chemin.

Fig. 16 Vue du chemin détecté dans la tranchée 3 © C. Baillieu

En plus de ce chemin, trois fossés ont été mis au jour lors de ce diagnostic. Ils étaient très semblables et aucun n'a suscité d'intérêt (**Fig. 17**).
Le mieux conservé a été observé dans les tranchées 1, 2, 3 et 4 à partir des faits 1.2, 2.1, 3.1 et 4.4. Orienté quasiment nord-sud, il s'intègre parfaitement à la trame parcellaire moderne. Ce fossé apparaissait à 50 cm en moyenne sous le niveau du sol actuel. Comblé par un sédiment argileux gris, il présentait une largeur de 40 à 60 cm et était conservé sur 10 cm de profondeur.
Deux autres fossés parallèles à celui-ci et de même gabarit ont été détectés mais uniquement dans la tranchée 1. Il s'agit des faits 1.1 et 1.3, également très arasés. Seul le fait 1.3 a livré quelques tessons de céramique, la plupart d'époque historique.

2.3. Étude du mobilier (d'après les informations fournies par Stéphane Blanchet et Sandra Sicard)

Le diagnostic a permis de mettre au jour quelques tessons de céramique et 3 fragments de silex. Quasiment tout le mobilier a été découvert lors du décapage des tranchées, soit hors contexte.

Le mobilier céramique comprend 53 tessons très fragmentés. Leur production apparaît d'emblée hétérogène car certains semblent se rattacher aux périodes historiques (médiévale ou antique) tandis que pour d'autres une attribution protohistorique est envisageable. Il demeure ici difficile de

déterminer s'ils datent du Néolithique ou de l'âge du Bronze faute d'éléments discriminants (absence de décor, de bord). Le seul critère de la pâte comme élément de datation demeure trop incertain pour avancer une datation d'autant plus que les productions insulaires demeurent mal connues.
Trois fragments de silex ont été mis au jour dont deux pièces esquillées tout à fait communes du Néolithique à l'âge du Bronze.

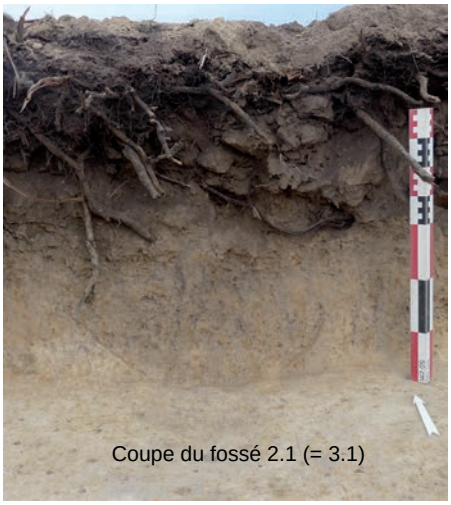

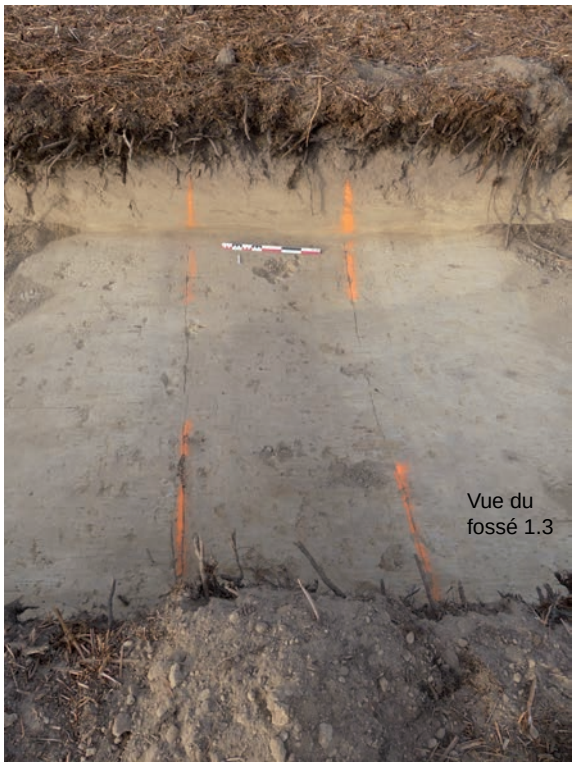

Fig. 17 Vues des fossés du diagnostic © C. Baillieu

3. Conclusion

Le diagnostic effectué à Belle-Île-en-Mer sur la commune de Locmaria au lieu-dit Les Landes douces sur un terrain de 17 000 m² a permis de mettre au jour un tumulus jusqu'ici masqué par la végétation. Le tertre d'une trentaine de mètres de diamètre présentait un modeste bombement rendu visible par le défrichement de la parcelle en vue de la réalisation du diagnostic. Un sondage réalisé à la périphérie de la structure a confirmé le caractère anthropique de cette anomalie topographique. Bien que le mobilier mis au jour soit particulièrement pauvre et découvert dans les niveaux de terre végétale, la datation au radiocarbone effectuée sur un charbon prélevé sous un niveau de pierres situé à la base du tumulus permet de dater le tertre de la fin du IIIe millénaire, Par ailleurs un relevé microtopographique réalisé sur la parcelle concernée par le diagnostic mais également à ses abords laisse penser que d'autres structures semblables – au moins trois- ont été érigées aux alentours. Cette découverte s'ajoute donc à la liste des tumulus connus sur l'île et rappelle plus modestement le site de la Lande des semis également situé à Belle-Île, une nécropole qui compte pas moins de 22 monuments. L'apport du diagnostic réside essentiellement dans la datation du tertre puisque jusqu'à présent ceux de Belle-Île n'étaient pas datés précisément. Faute de fouille sur l'île, on les rattachait à un champ chronologique allant du Néolithique aux âges des métaux.
Enfin, la découverte de ce tumulus confirme les observations faites dès le 19e siècle concernant leur localisation sur l'île. Ils se situent tous sur le plateau intérieur de l'île, le long de la ligne de partage des eaux qui forme une crête traversant l'île d'est en ouest.
Les autres vestiges archéologiques que le diagnostic a permis de détecter sont très vraisemblablement des traces du paysage récent : un chemin et trois fossés parcellaires.

Les résultats du diagnostic corroborent donc les recherches menées depuis plus de 20 ans par Gérald Musch, prospecteur actif à Belle-Île. En signalant dans ce secteur de l'île les traces d'une occupation ancienne, il avait ainsi participé à la prescription du présent diagnostic.

Bibliographie

Sources en ligne :

Archives départementales du Morbihan
3 P 162 47 - Locmaria, Section I de Pouldon, 1 ère feuille, (1839)

Info terre
http://infoterre.brgm.fr/

Inventaire général du patrimoine de Bretagne
http://patrimoine.bzh/

Bibliographie générale :

Audouard et al 2010
AUDOUARD (L.), BARRACAND (G.), TARAUD (T.), MUSCH (G.) : Belle-Île-en-Mer du Mésolithique à l'âge du Bronze : Émergence d'une nouvelle dynamique de recherche, Bulletin de l'A.M.A.R.A.I., n° 23, 2010.

Audouard et al 2016
AUDOUARD (L.), GEHRES (B.) : Belle-Île-en-Mer : Espaces et territorialité d'une île atlantique, Rapport d'activités 2016, PCR SRA Bretagne.

Audren et al 1986
AUDREN (C.), PLAINE (J.) : Belle-Île-en-Mer, Île Houat et Hoedic, carte géologique n° 447- 477, BRGM, 1986.

Batt et al 1989
BATT (M.), KAYSER (O.) : Prospection archéologique de Belle-Île-en-Mer (Morbihan), Bulletin de l'A.M.A.R.A.I. n° 2, 1989.

Brisotto 2018
BRISOTTO (V.) : Locmaria, Morbihan, Le Bas-Laurent, Camping des Grands-Sables, Rapport de diagnostic, Inrap Grand-Ouest, 2018.

Escats et al :
ESCATS (Y.) : Lannion, Côtes-d'Armor, Z. A. de Bel Air, Une vaste enceinte et deux tumulus de l'âge du Bronze, Inrap Grand-Ouest, 2013.

Giot et al 1995 :
GIOT (P.-R.), BRIARD (J.), PAPE (L.) : Protohistoire de la Bretagne, Rennes : Éditions Ouest-France, 1995.

Musch 2002 :
MUSCH (G.) : Belle-Île-en-Mer, Rapport de prospection inventaire, 2002.

Musch 2003 :
MUSCH (G.) : Rapport de prospection – inventaire, Belle-Île-en-Mer, BIEMA, 2003.

Musch 2004 :
MUSCH (G.) : Rapport de prospection – inventaire, Belle-Île-en-Mer, BIEMA, 2004.

Musch 2005 :
MUSCH (G.) : Rapport de prospection – inventaire, Belle-Île-en-Mer, BIEMA, 2005.

Musch 2019 :
MUSCH (G.) : Belle-Île-en-Mer au temps de la Préhistoire, Le Palais : Éditions BIEMA, 2019.

Nicolas 2016 :
NICOLAS (C.) : Flèches de pouvoir à l'aube de la métallurgie de la Bretagne au Danemark (2500-1700 av n.è.), Leyde : Sidestone Press.

Annexe 1. Datation radiocarbone

CIRAM
Science For Art Cultural Heritage

DÉPARTEMENT
ARCHÉOLOGIE

Dossier 1122-AR-1149V

Les Landes douces
Locmaria – Morbihan (56)

DATATION RADIOCARBONE D'UN PRÉLÈVEMENT DE CHARBON

sur demande de
Mme Hélène SEIGNAC
INRAP Grand Ouest
37 rue du Bignon
35577 Cesson-Sévigné

Choisissez un élément. pour CIRAM

le 7 octobre 2022 à Martillac

CIRAM SAS au capital de 14.000 €
480 825 652 RCS Bordeaux - APE 7112B
SIRET 480 825 652 00047
N° TVA Intracommunautaire FR 56 480 825 652

Technopole Bordeaux Montesquieu
9 allée Jacques Latrille
33650 Martillac
France

Téléphone : +33 (0)5 57 34 34 80
Portable : +33 (0)6 66 63 80 99
E-mail : contact@ciram-art.com
Site Web : www.ciram-art.com

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

Avertissement – Liste des abréviations
L'âge conventionnel est exprimé en années avant 1950, « BP » signifiant before present*.*
Dans nos rapports nous n'utilisons pas les abréviations « av. J.-C. » et « apr. J.-C. » mais « BC » qui, en anglais, signifie before Christ *et « AD » qui, en latin, signifie* Anno Domini*.*

LISTE DES PRÉLÈVEMENTS

L'échantillonnage a été réalisé par le client. * *Informations fournies par le client*

Date de réception des échantillons	**28/11/2022**
Non-conformité éventuelle à la réception	AUCUNE

Code laboratoire	Structure*	Nature*	C/N
CIRAM-5721	D 144 492 – Tumulus TR 7	1 charbon de *Fabaceae* (Fabacées)	N/A

***Tableau 1** : Référencement CIRAM, structure de provenance et nature des prélèvements.*

ANALYSE

Méthode d'analyse mise en œuvre	EA, IRMS, AMS (norme ASTM D6866-22)
Date de la réalisation de l'analyse EA – IRMS - Graphitisation	28/11/2022
Date de la réalisation de l'analyse AMS	05/12/2022
Effectuées par	SC/MG/ZE
Conditions ambiantes particulières	SO

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

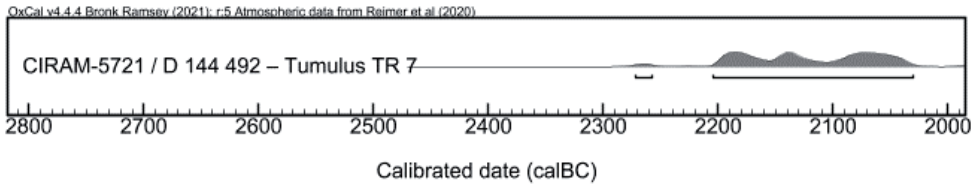

***Figure 1** : Représentation graphique de l'ensemble des distributions de probabilité de la datation obtenue sur la structure datée de Les Landes douces, Locmaria – Morbihan (56).*

Le résultat obtenu remonte au changement d'ère entre le Chalcolithique et l'âge du Bronze ancien. Il comporte deux intervalles chronologiques qui se distribuent sur une période comprise entre 2272 et 2030 avant notre ère.

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

CIRAM-5721 / D 144 492 – Tumulus TR 7 – 1 charbon de *Fabaceae* (Fabacées)

Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}C$ (‰)	$\delta^{15}N$ (‰)
3729 ± 31	62.86 ± 0.24	-23,65	N/A

Dates calibrées à 2 σ : 2272 BC (2.0%) 2258 BC
(Probabilité de 95.4 %) 2205 BC (93.4%) 2030 BC

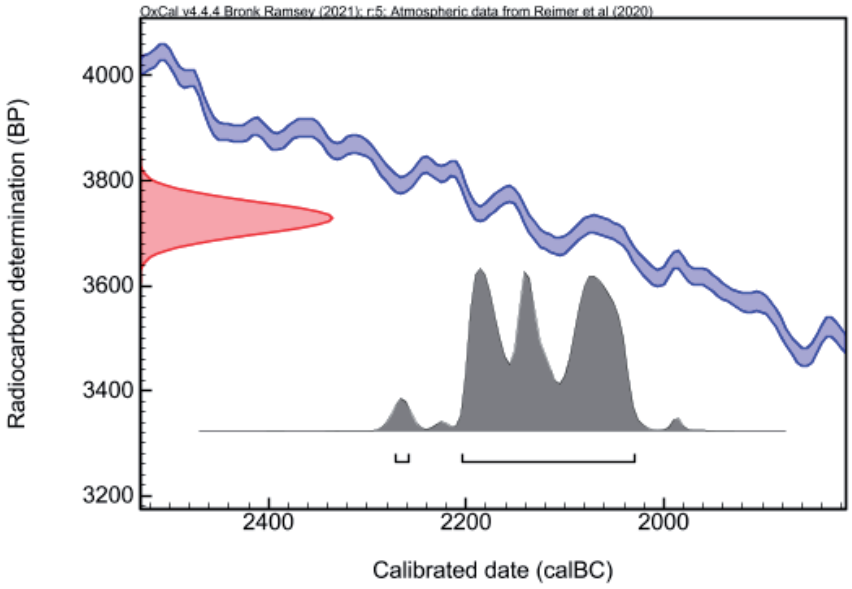

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

ANNEXE – MÉTHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE POUR LA DATATION PAR CARBONE 14 – AMS

La datation au carbone 14 est basée sur la mesure de l'activité radiologique du carbone 14 contenu dans toute matière organique. Elle permet de déterminer l'intervalle de temps écoulé depuis la mort de l'organisme à dater (l'abattage de l'arbre par exemple).

Préparation des échantillons

L'échantillon est traité à l'acide chlorhydrique (HCl, 1M) à 80 °C pendant 1 heure, afin d'éliminer toute contamination de surface. L'échantillon est ensuite traité à l'hydroxyde de sodium (0,1 M) à température ambiante pendant 10 minutes, de manière à éliminer les acides humiques et fulviques résiduels. L'échantillon est une nouvelle fois traité à l'acide chlorhydrique à 80 °C, pour éviter l'absorption du CO_2 atmosphérique due au traitement basique précédent.
L'échantillon subit ensuite une combustion à 920 °C et est transformé en gaz. Durant cette étape, une première vérification du rapport C/N a été effectuée à l'aide d'un analyseur élémentaire (Elementar Vario ISOTOPE Select). Le dioxyde de carbone (CO_2) résiduel est séparé des autres résidus de combustion à l'aide d'un piège à zéolite. Ce dioxyde de carbone est transformé en graphite à l'aide d'un système automatisé (AGE 3, Ion Plus) par catalyse, suivant la méthode décrite par Vogel *et al.* (1984, *Nuclear Instruments and Methods in Physics Research Section B: Beam Interactions with Materials and Atoms*, 5 (2), 289-293).

Mesure des teneurs en Carbone 14 résiduel et détermination de l'âge

Les différents isotopes de carbone ont été séparés par spectrométrie de masse, avec un accélérateur à 250 kV en Joint-Venture avec JSC Barnas (ISO 9001 et ISO 14001). Puis, la concentration en ^{14}C a été déterminée en comparant simultanément les mesures de ^{14}C, ^{13}C et ^{12}C avec celles contenues dans des produits de référence (acide oxalique, CO_2 standard, charbon). Le ratio $^{13}C/^{12}C$ (exprimé $\delta^{13}C$) et le ratio $^{15}N/^{14}N$ (exprimé $\delta^{15}N$) ont été mesurés séparément sur spectromètre de masse dédié à la mesure des rapports isotopiques stables, avec une erreur inférieure à 0,1 ‰ (IRMS, Elementar Isoprime precisION). Les compositions isotopiques mesurées sont normalisées par une droite de calibration construite à partir de la mesure des standards de référence suivants : la caféine IAEA-600 ($\delta^{13}C$ = -27,771±0,043 ‰ V-PDB, $\delta^{15}N$ = +1,0±0,02 ‰ Air, *Coplen et al., 2006,* Analytical Chemistry, *78(7), 2439-2441*), le glucose BCR-657 ($\delta^{13}C$ = -10,76±0,04 ‰ V-PDB, *European Comission certificate EUR 20064 EN*) et le sulfate d'ammonium IAEA-N-2 ($\delta^{15}N$ = +20,41±0,12 ‰ Air, *Gonfiantini, 1978,* Nature*, 271(5645), 534-536 ; Bohlke et al., 1993,* Geostandards Newsletter, *17(1), 159-164*).
L'âge ^{14}C conventionnel a été calculé selon la méthode décrite par Stuiver et Polach (*Radiocarbon,* 19 (3), 1977, 355-363). Il prend en compte la correction du fractionnement isotopique ($\delta^{13}C$), basée sur la comparaison des rapports de concentration $^{13}C/^{12}C$ et $^{14}C/^{12}C$. Ce facteur permet de contrôler les effets d'éventuelles pollutions et d'évaluer la fiabilité de la mesure : il s'agit d'un bon indicateur de la « qualité » de l'échantillon. L'incertitude de mesure associée au résultat (σ) regroupe les incertitudes statistiques de comptage du ^{14}C résiduel, la variabilité des mesures et les effets de la soustraction du « blanc ».
Enfin, les intervalles de dates calendaires sont calculés en utilisant la calibration suivante :
OxCal v4.4 (Bronk Ramsey, 2009, *Radiocarbon, 51*(1), 337-360; Bronk Ramsey and Lee, 2013, Radiocarbon, 55(2-3), 720-730; Bronk Ramsey, 2017, *Radiocarbon, 59*(2), 1809-1833).
IntCal 20, Calibration pour l'hémisphère nord (Reimer et al., 2020, Radiocarbon, 62(4), 725-757 ; Heaton et al., 2020, Radiocarbon, 62(4), 821-863).

Procédure de calibration

La mesure effectuée est exprimée de deux différentes manières : *part of Modern Carbon* (ou pMC) et âge conventionnel. L'âge conventionnel est exprimé en années avant 1950 (BP signifiant *before present* ou avant 1950), qui est l'année de référence. L'âge est exprimé à un écart-type. Les intervalles de datation reflètent une distribution à deux sigmas, c'est à dire 95,4 % de l'ensemble des solutions. L'événement daté peut se retrouver dans n'importe quel intervalle, sans tenir compte de la distribution de probabilité, donnée à titre indicatif.
La courbe rouge est une transcription des résultats de mesure des isotopes du carbone (l'âge conventionnel). Cette valeur a besoin d'être corrigée avant de fournir la moindre information chronologique, en raison de l'hétérogénéité de la concentration en ^{14}C dans l'atmosphère à travers le temps. C'est pourquoi la mesure (en rouge), exprimée sous la forme d'une gaussienne, est interpolée avec la courbe de calibration bleue, dans le but de corriger l'âge conventionnel. On obtient alors une distribution *a posteriori* des résultats (en gris), divisée en un ou plusieurs intervalles. Chacun d'entre eux représente une partie de la distribution à deux sigmas.

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

En l'absence d'informations historiques, textuelles ou autre, il n'est pas possible de privilégier un intervalle. En dépit des pourcentages de probabilité, aucun intervalle ne peut être écarté.

NOTE

Les résultats présentés ne s'appliquent qu'aux matériaux analysés. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire d'essai. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande. Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Dr Olivier Bobin
Directeur scientifique

CIRAM SAS au capital de 14.000 €
480 825 652 RCS Bordeaux - APE 7112B
SIRET 480 825 652 00047
N° TVA Intracommunautaire FR 56 480 825 652

Technopole Bordeaux Montesquieu
9 allée Jacques Latrille
33650 Martillac
France

Téléphone : +33 (0)5 57 34 34 80
Portable : +33 (0)6 66 63 80 99
E-mail : contact@ciram-art.com
Site Web : www.ciram-art.com

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

Table des illustrations

28	**Fig. 1**	Localisation du diagnostic sur carte IGN au 1/25 000 © IGN
28	**Fig. 2**	Vue du terrain diagnostiqué © C. Baillieu
30	**Fig. 3**	Carte géologique aux alentours du diagnostic © BRGM
30	**Fig. 4**	Log effectué sur la parcelle diagnostiquée © C. Baillieu
32	**Fig. 5**	Carte des sites et opérations archéologiques répertoriés à Locmaria (d'après la carte archéologique du SRA Bretagne) © C. Baillieu
34	**Fig. 6**	Plan général du diagnostic avec l'implantation des tranchées et des vestiges sur fond de plan cadastral moderne au 1/1000 © C. Baillieu
35	**Fig. 7**	Microtopographie de la parcelle diagnostiquée © C. Baillieu
36	**Fig. 8**	Vue de la tranchée 3 © C. Baillieu
37	**Fig. 9**	Localisation du sondage effectué au niveau la vignette 7 © C. Baillieu
38	**Fig. 10**	Vues du sondage réalisé au niveau de la tranchée 7 (A), des coupes ouest (B) et nord (C) © C. Baillieu
39	**Fig. 11**	Coupe ouest et nord du sondage de la vignette 7 © C. Baillieu
39	**Fig. 12**	Calibration de la datation radiocarbone © C. Baillieu
40	**Fig. 13**	Vue de l'empierrement 4.3 © C. Baillieu
41	**Fig. 14**	Localisation des *tumuli* à Belle-Île-en-Mer © C. Baillieu
41	**Fig. 15**	Localisation des structures archéologiques sur fond de cadastre napoléonien © C. Baillieu
42	**Fig. 16**	Vue du chemin détecté dans la tranchée 3 © C. Baillieu
43	**Fig. 17**	Vues des fossés du diagnostic © C. Baillieu

III. Inventaires techniques

Inventaire des faits archéologiques

TR	Fait	Type	Comblement	Mobilier/ Datation	Niveau d'apparition	Dimensions (L x l, diam)	Prof.	Sondage
1	1-1	fossé	Limon argileux gris		0,55	0,6		
	1-2	fossé	Limon argileux gris		0,5	0,7		
	1-3	fossé	Limon argileux gris avec poches de substrat	céramique	0,6	0,8		
2	2-1	fossé	Limon argileux gris		0,6	0,4	0,1	manuel
3	3-1	fossé	Limon argileux gris		0,6	0,6		
	3-2	tumulus	Terre et pierres		encore visible dans le paysage			
	3-3	chemin	Limon argileux gris, quelques pierres		0,4			
4	4-1	fossé	Limon gris		0,5	0,5		
	4-2	tumulus	Terre et pierres		encore visible dans le paysage			
	4-3	empierrement	blocs		0,4	1,5 x 2		
	4-4	fossé	Limon argileux gris		0,55	0,5		
	4-5	empierrement	blocs		0,4	0,8 x 0,8		
5	5-1	empierrement	blocs		0,4	0,6 x 0,6	0,05	manuel
6	Négative							
7	7-1	tumulus	Terre et pierres		encore visible dans le paysage		0,55	mécanique

Inventaire du mobilier archéologique

Mobilier céramique

Tranchée	Fait	Commentaire	NR	Datation
2	Décapage	Bout de tranchée	6	Néolithique possible
2	Décapage		2	Période historique
3	Décapage		3	Période historique
1	Décapage		21	Indéterminée
1	1.3		21	Périodes protohistorique et historique

Mobilier lithique

Tranchée	Fait	Commentaire	NR	Datation
1	Décapage	pièce esquillée	1	Néolithique ou Bronze
3	Décapage	1 pièce esquillée	2	Néolithique ou Bronze

Inventaire des documents photographiques

N° Photo	Description
Locmaria1	Vue générale Diagnostic. Tumulus visible.
Locmaria2	Le tumulus encore visible dans le paysage.
Locmaria3	Vue générale des tranchées.
Locmaria4	Vue du "tumulus" à l'est de l'emprise.
Locmaria5	Vue du "tumulus" au sud de l'emprise
Locmaria6	Tranchée 1, vue générale.
Locmaria7	Tranchée 1, log.
Locmaria8	Fait 1.2, vue.
Locmaria9	Fait 1.3, vue.
Locmaria10	Tranchée 2, vue générale.
Locmaria11	Fait 2.1, coupe.
Locmaria12	Fait 3.1, vue.
Locmaria13	Fait 3.2, vue.
Locmaria14	Fait 3.2, vue.
Locmaria15	Fait 3.3, vue.
Locmaria16	Fait 4.1, vue.
Locmaria17	Fait 4.2, vue.
Locmaria18	Fait 4.3, vue.
Locmaria19	Tranchée 5, vue générale.
Locmaria20	Fait 5.1, vue.
Locmaria21	Fait 5.1, coupe.
Locmaria22	Tranchée 6, vue générale.
Locmaria23	Tranchée, vue générale.
Locmaria24	Tranchée 7, coupe ouest.
Locmaria25	Tranchée 7, coupe ouest et nord.
Locmaria26	Tranchée 7, coupe nord.
Locmaria27	Tranchée 7, coupe nord.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Locmaria, Les Landes douces

Chronologie
Protohistoire
Âge du Bronze
Époque contemporaine

Sujets et thèmes
Structure funéraire
Tumulus

Mobilier
Industrie lithique
Céramique

Le diagnostic de Belle-Île-en-Mer sur la commune de Locmaria (Morbihan) a été réalisé du 10 au 13 octobre 2022 sur une parcelle située sur un terrain plat. D'une emprise de 17 000 m², 10 % de la surface ont été sondés pour évaluer le potentiel archéologique de ce terrain. Le diagnostic a permis de mettre au jour un tumulus jusqu'ici masqué par la végétation. Le tertre, d'une trentaine de mètres de diamètre, présentait un modeste bombement rendu visible par le défrichement de la parcelle en vue de la réalisation du diagnostic. Un sondage réalisé à la périphérie de la structure a confirmé le caractère anthropique de cette anomalie topographique. Bien que le mobilier mis au jour soit particulièrement pauvre et découvert dans les niveaux de terre végétale, la datation au radiocarbone effectuée sur un charbon prélevé sous un niveau de pierres situé à la base du tumulus permet de dater le tertre de la fin du IIIe millénaire, soit la transition Campaniforme-âge du Bronze. Par ailleurs un relevé microtopographique réalisé sur la parcelle concernée par le diagnostic mais également à ses abords laisse penser que d'autres structures semblables - au moins trois - ont été érigées aux alentours. Cette découverte s'ajoute donc à la liste des tumulus connus sur l'île et rappelle plus modestement le site de la Lande des semis également situé à Belle-Île, une nécropole qui compte pas moins de 22 monuments. L'apport du diagnostic réside essentiellement dans la datation du tertre puisque jusqu'à présent ceux de Belle-Île n'étaient pas datés précisément. Faute de fouille sur l'île, on les rattachait à un champ chronologique allant du Néolithique aux âges des métaux. Enfin, la découverte de ce tumulus confirme les observations faites dès le 19e siècle concernant leur localisation sur l'île. Ils se situent tous sur le plateau intérieur de l'île, le long de la ligne de partage des eaux qui forme une crête traversant l'île d'est en ouest.

Les autres vestiges archéologiques que le diagnostic a permis de détecter sont des traces du paysage récent : un chemin et trois fossés parcellaires.

Les résultats du diagnostic corroborent donc les recherches menées depuis plus de 20 ans par Gérald Musch, prospecteur actif à Belle-Île. En signalant dans ce secteur de l'île les traces d'une occupation ancienne, il avait ainsi participé à la prescription du présent diagnostic.

Inrap
Grand Ouest,
37 rue du Bignon, CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40
grand-ouest@inrap.fr

www.inrap.fr